



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / MARDI 6 FEVRIER 2024 // N°743 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

JOSEP BORRELL L'A DIT EN TERMES TRÈS CLAIRS IL EST «TRÈS DIFFICILE DE CROIRE QUE LA SITUATION EN MER ROUGE S'AMÉLIORERA»

Lire en page 16



COOPÉRATION PATRONALE LE CREA ET LE MEDEF DÉFRICHENT LE TERRAIN POUR UN « MÉMORANDUM D'ENTENTE » À PARIS

Lire en page 6



GÉOPOLITIQUE DES MINÉRAIS STRATÉGIQUES ENJEUX ET JEUX D'INFLUENCE EN « MÉDITERRANÉE »

(Lire la contribution de Dr. Arslan Chikhaoui, p 5)



ABDELMADJID TEBBOUNE, DANS UN DISCOURS LU EN SON NOM PAR LA PREMIER MINISTRE :

« NOUS REFUSONS TOUTE INGÉRENCE EN LIBYE »

Lire en page 3



LA BANQUE D'ALGÉRIE (BA) LE MET EN LUMIÈRE DANS UNE NOTE DE CONJONCTURE

LES CRÉDITS À L'ÉCONOMIE ONT CRÛ DE 5,82 %

Lire en page 16



Le chef du mouvement Ennahdha, Rached Ghannouchi, condamné à 3 ans de prison



Le président du parti d'opposition tunisien Ennahdha, Rached Ghannouchi, a été condamné à une trois ans de prison pour le financement illégal de sa formation politique.

Ghannouchi, qui purge déjà une peine de 15 mois de prison, a été condamné pour «financement étranger» de son parti d'obédience islamique Ennahdha, a rapporté l'agence de presse publique tunisienne TAP, citant le porte-parole du Tribunal de première instance de Tunis, Mohamed Zitouna. L'ancien ministre tunisien des Affaires étrangères (2011-2013), et gendre de

Ghannouchi, Rafik Abdessalam, jugé par contumace dans le cadre de cette même affaire, a écopé lui aussi de trois ans de prison ferme.

Selon le verdict rendu par la chambre correctionnelle spécialisée dans les affaires de corruption près le Tribunal de première instance de Tunis, le parti Ennahdha devra également verser une amende de 1 170 470 dollars.

Ghannouchi, 82 ans, avait été arrêté le 17 avril 2023 et placé sous mandat de dépôt après avoir déclaré que la Tunisie serait menacée d'une "guerre civile" si les partis de gauche ou ceux issus de l'islam politique comme Ennahdha étaient écartés de la scène politique.

Le 15 mai, le chef de file du mouvement Ennahdha a été condamné à un an de prison pour "apologie du terrorisme" dans le cadre d'une autre affaire, à la suite d'une plainte l'accusant d'avoir traité les policiers de "tyrans", selon des médias locaux. Un tribunal tunisien avait durci en appel la peine à 15 mois de prison ferme.

France-Afrique : des têtes tombent à la DGSE

Bernard Emié, le puissant directeur des renseignements extérieurs français, viré... Les déboires avec le Maroc, la non détection du coup d'Etat au Niger et la grosse bévue au Burkina Faso seraient passés par là... Outre qu'elle n'a pas été capable de détecter les signaux faibles et les indices précurseurs du coup d'Etat survenu le 26

juillet..... Les têtes tombent les unes après les autres à la DGSE, et l'assainissement risque de durer.

En fait, les trois coups d'Etats au Sahel, tous défavorables à l'Elysée ont écorné l'image de la Piscine. Le coup d'Etat au Niger aura été de trop pour Macron, qui n'a pas caché sa colère devant les responsables de la sécurité extérieure.

FRANCE : UN ANCIEN ESPION DE LA DGSE EN GARDE À VUE POUR COMPROMISSION DU SECRET DÉFENSE

Un ancien espion de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), Jean-François Lhuillier, auteur du livre "L'Homme de Tripoli, mémoires d'un agent secret", a été interpellé chez lui récemment, à Compiègne (Oise/ Nord de la France) et placé en garde à vue pour compromission du secret défense, selon une information révélée par BFMTV. Dans son livre, paru en juin dernier, cet ancien lieutenant-colonel raconte son passage comme chef de poste en Libye de 2009 à 2012 et notamment la chute de Mouammar Kadhafi. La DGSE avait déposé plainte contre lui et évalué le préjudice pour elle à 5/5, notamment par la mise en danger de sources humaines, relève encore BFMTV. En septembre dernier, un autre ex-militaire de la DGSE qui a publié, sous le pseudonyme Richard Volange, un livre sur ses activités passées, avait été mis en examen pour atteinte au secret de la défense nationale. Dans "Espion, 44 ans à la DGSE", Richard Volange fait le récit de sa vie d'agent sur le terrain, notamment en Afrique.

Bamako suspend la chaîne française France 2



La Haute Autorité malienne de la Communication (HAC), a ordonné la suspension pour 4 mois des services de la télévision française « France 2 » des bouquets des distributeurs autorisés au Mali pour "apologie du terrorisme", a appris Anadolu vendredi auprès de Gaoussou Coulibaly président de la HAC.

La Haute Autorité de la Communication dénonce « des manquements graves à l'éthique et à la déontologie journalistique ainsi qu'une apologie du terrorisme ».

Cette décision intervient après une auto saisine du collège de la HAC sur un reportage diffusé le 18 janvier 2024 par France 2 sur la situation sécuritaire du Mali a déclaré, Gaoussou Coulibaly.

Selon lui, la chaîne France 2 a diffusé des contenus qui ont enfreint aux principes fondamentaux du journalisme, notamment en présentant de manière biaisée et partielle des événements d'actualité tout en ignorant le principe de l'équilibre de l'information.

Et d'ajouter : « Dans son traitement de la situation sécuritaire du Mali, il n'apparaît nulle part dans le reportage que l'avis d'une autorité militaire malienne ait été requis sans succès pour avoir son appréciation de la situation ».

La HAC a adressé une correspondance à tous les distributeurs audiovisuels en date du 30 janvier 2024 pour demander le retrait des bouquets des services de la télévision France 2.

Pour rappel, les autorités de transition au Mali ont suspendu en mars 2022 la diffusion de deux chaînes publiques françaises, Radio France Internationale (RFI) et de la chaîne de télévision France 24 accusées d'avoir diffusé de "fausses allégations" d'exactions commises par l'armée malienne.

YOSSI COHEN S'EN PREND À NATANYAHU

«SE QUERELLER PUBLIQUEMENT AVEC LE QATAR EST UNE ERREUR»

Yossi Cohen, affirmant que le "prix à payer" pour récupérer les otages arrivera tôt ou tard, estime qu'il faut conclure un accord au plus vite L'ancien chef de l'agence de renseignement du Mossad, Yossi Cohen, a déclaré qu'Israël devrait

conclure un accord unique pour tous les otages restants à Gaza et cesser de critiquer publiquement le médiateur, le Qatar. Dans une interview accordée à la radio de l'armée, Cohen a déclaré qu'Israël «devra de toute façon payer»

un prix élevé pour un tel accord, «alors payons-le aujourd'hui dès le départ pour tout le monde, et réduisons le temps que les otages passent à Gaza». Cohen, un proche du Premier ministre Benjamin Netanyahu qui envi-

sagerait un avenir politique, a critiqué ceux qui, en Israël, se sont publiquement prononcés contre le Qatar, affirmant que «c'est le seul pays qui peut apporter un accord à l'heure actuelle». «Se quereller publiquement avec le Qatar est une

erreur, et nous devons agir avec sagesse. Il faut cesser de critiquer le Qatar à ce stade.» Netanyahu a critiqué à maintes reprises le Qatar ces dernières semaines, tout comme plusieurs de ses ministres.

Donald Trump imagine ressembler à Elvis Presley

Dans une publication partagée dimanche 4 février sur Instagram, l'ancien président des États-Unis assure que "pendant des années", des personnes lui ont fait remarquer sa ressemblance avec Elvis. Comme un jeu des 7 erreurs. Dans une publication partagée sur Instagram, ce dimanche 4 février, l'ancien président des États-Unis Donald Trump questionne ses followers sur sa prétendue ressemblance avec...

Elvis Presley. "Depuis de nombreuses années, les gens me disent qu'Elvis et moi nous nous ressemblons. Aujourd'hui, cette photo fait le tour du monde. Qu'en pensez-vous?", questionne le milliardaire âgé de 77 ans. Brun contre blond, yeux bleus contre verts, couleur de peau... Au premier regard, la ressemblance entre le politique et le chanteur mythique n'est pas flagrante. Ni au deuxième d'ailleurs. Les

commentaires sous la publication le font amplement remarquer: "C'est non pour moi. Trump 2024", "continue de rêver", "c'est la chose la plus bête que j'ai lue de la semaine", etc. Si Donald Trump est désormais libre de partager ses suppositions sur Instagram, l'ancien président avait été banni des réseaux du groupe Meta (Instagram, Facebook et WhatsApp) après l'insurrection du Capitole, le 6 janvier 2021. Son bannissement a

toutefois été levé deux ans plus tard par le groupe de Mark Zuckerberg, pour ne pas compromettre la campagne présidentielle de 2024. "Nous ne voulons pas entraver un débat ouvert, public et démocratique sur les plateformes de Meta, en particulier dans un contexte d'élections comme aux États-Unis", avait indiqué le 25 janvier 2023 Nick Clegg, président des affaires internationales chez Meta.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
édité par la
SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz
/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@expressquotidien.dz

**Impression SIA
Alger Bab Ezzouar**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ
S'ADRESSER À:

L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité» Agence
ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 021 73 71 28 / 021 73 76 78
/ 021 74 99 81

Fax : 021 73 95 59

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

ABDELMADJID TEBBOUNE, DANS UN DISCOURS LU EN SON NOM PAR LA PREMIER MINISTRE :

«Nous refusons toute ingérence en Libye»

Le chef de l'Etat a réitéré le soutien de « l'Algérie aux efforts libyens et aux parties concernées pour parvenir à la sécurité et à la paix en Libye et à la tenue d'élections et la réconciliation entre Libyens

Dans un discours lu en son nom par la Premier ministre, Nadir Larbaoui, lors de la réunion du Comité de haut niveau de l'Union africaine (UA) sur la Libye, qui se tient à Brazzaville en République démocratique du Congo, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a appelé, hier, le peuple libyen à faire prévaloir les intérêts supérieurs de la Libye et à œuvrer à la réunification des rangs pour une Libye stable. Tebboune a invité les Libyens à prendre en main leur destin, soulignant l'importance de dépasser la situation de blocage interne et d'impasse politique en reconstruisant des institutions libyennes solides et en exerçant leur droit de choisir librement leurs représentants légitimes. Le chef de l'Etat a souligné que « la solution finale en Libye doit passer par la consolidation de la souveraineté nationale », réitérant le refus de l'Algérie de toute ingérence en Libye et appelant à mettre « fin à toute forme de présence militaire en Libye et au retrait de tous les mercenaires, quel que soit leur nom ». Il a affirmé que « le recours à la force ne ferait que perdurer la crise et exposer le peuple libyen à un danger ». Le chef de l'Etat a réitéré le soutien de « l'Algérie aux efforts libyens et aux parties concernées pour parvenir à la



sécurité et à la paix en Libye et à la tenue d'élections et la réconciliation entre Libyens». Il en outre réaffirmé le soutien de l'Algérie aux efforts de toutes les parties impliquées visant à garantir la paix et la sécurité en Libye, l'objectif ultime étant de conduire le pays vers des élections et une réconciliation. Aujourd'hui, l'Algérie, parce qu'elle est convaincue de l'importance de la paix pour l'affermissement des bases de la stabilité dans ce pays, fait tout ce qui est en son pouvoir, par l'intermédiaire de sa diplomatie pacifique, pour appuyer les

efforts déployés en vue de réaliser une paix juste et durable en Libye. Sa diplomatie s'inspire du concept selon lequel ceux qui doivent conduire le monde doivent le faire sur la base de valeurs et d'attitudes qui sont partagées par la majorité de la population de la planète. Il y a deux jours, Ahmed Attaf, s'est rendu en Libye, en qualité d'Envoyé spécial du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Il a remis au président du Conseil présidentiel libyen, Mohamed Younes El-Menfi, un message du Président Tebboune. La

rencontre a été « une occasion de passer en revue l'état et les perspectives des relations algéro-libyennes, et de saluer les liens historiques, fraternels et de solidarité enracinés entre les deux pays et peuples frères. M. Attaf a réitéré « la disposition de l'Algérie à contribuer, de par sa position au sein du Conseil de sécurité, à défendre les préoccupations et les priorités des frères libyens, en vue d'accélérer la réalisation d'une solution libo-libyenne à même de mettre fin définitivement à la crise.

Yucef S

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE ADRESSE UN MESSAGE DE CONDOLÉANCES AU PRÉSIDENT DE LA NAMIBIE PAR INTÉRIM :

«LE CONTINENT AFRICAIN PERD UN DE SES MILITANTS ANTICOLONIAUX»

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, un message de condoléances au président de la Namibie par intérim, M. Nangolo Mbumba, suite au décès du président de la République de Namibie, M. Hage Geingob, des suites d'une longue maladie, indique un communiqué de la Présidence de la République. «Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, ce jour, un message de condoléances au président de la Namibie par intérim, M. Nangolo Mbumba, suite au décès du président de la République de Namibie, M. Hage Geingob, des suites d'une longue maladie », lit-on dans le communiqué. Dans son message, le président de la République a « présenté ses sincères condoléances à la famille du défunt et au peuple namibien ami, les assurant de sa profonde compassion en cette épreuve qui endeuille la Namibie, mais aussi le continent africain, qui perd un de ses dirigeants et militants anticoloniaux et anti-apartheid », selon la même source.

MAGRAMANE REÇOIT L'AMBASSADEUR D'ITALIE EN ALGÉRIE

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Lounès Magramane, a reçu hier, l'Ambassadeur d'Italie en Algérie, Alberto Cutillo, indique un communiqué du ministère. "L'entretien a permis de passer en revue l'état des relations politiques entre les deux pays, qualifiées d'excellentes par les deux parties, et leur volonté commune de renforcer la coopération bilatérale dans l'ensemble des secteurs d'activité", lit-on dans le communiqué.

JOSEP BORRELL L'A DIT EN TERMES TRÈS CLAIRS :

Il est «très difficile de croire que la situation en mer Rouge s'améliorera».



Le haut représentant de l'Union européenne (UE) pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell, a déclaré que tant que la guerre (sioniste) à Ghaza continue, il est «très difficile de croire que la situation en mer Rouge s'améliorera». S'exprimant avant de présider des discussions informelles entre les ministres des Affaires étrangères de l'UE, à Bruxelles, Borrell, cité par plusieurs médias, a averti que la guerre en cours à Ghaza «risquait de s'étendre à toute la

région à moins qu'un cessez-le-feu ne soit conclu». Le chef de la politique étrangère de l'UE a déclaré qu'environ un million de Palestiniens «ont été progressivement déplacés vers la frontière égyptienne. Ils prétendaient qu'il s'agissait de zones de sécurité, mais en réalité, ce que nous constatons, c'est que les bombardements qui touchent la population civile, se poursuivent et créent une situation très désastreuse». Borrell a déclaré que la guerre à Ghaza avait créé «un

effet domino», le conflit éclatant notamment dans la région de la mer Rouge. «Nous vivons une situation critique au Moyen-Orient, dans toute la région», a-t-il déclaré. «Tant que la guerre à Ghaza continue, il est très difficile de croire que la situation en mer Rouge s'améliorera, car une chose est liée à une autre», a-t-il soutenu. De son côté, la ministre belge des Affaires étrangères, Hadja Lahbib, dont le pays assure actuellement la présidence tournante de l'UE, a mis en garde

contre «un risque réel de débordement du conflit». «C'est une énorme préoccupation. Nous demandons de la retenue, du dialogue et de la diplomatie. C'est la seule façon de calmer la situation au Moyen-Orient», a-t-elle déclaré aux journalistes. Auparavant, les Nations unies ont déclaré que la ville de Rafah était en train de devenir une «cocotte minute de désespoir». Par ailleurs, des représentants du Qatar, de l'Égypte, de l'entité sioniste et des États-Unis se sont réunis il y a une semaine à Paris pour discuter d'une proposition d'un accord de trêve dans la guerre à Gaza. Il prévoit une trêve de six semaines avec la libération de 200 à 300 Palestiniens détenus en Israël en échange de 35 à 40 otages, selon une source du Hamas. S'exprimant lundi dernier, après s'être entretenu avec le Premier ministre du Qatar Mohammed ben Abdelrahmane Al-Thani, M. Blinken avait évoqué un "réel espoir" à ce sujet. Mais "la balle est dans le camp du Hamas", a affirmé dimanche le conseiller à la sécurité nationale de la Maison Blanche, Jake Sullivan. Pendant ce temps, la bande de Gaza continue de subir les actes d'agression israéliens contre le peuple palestinien. Anne Souyris, sénatrice

EELV de Paris fait partie d'une délégation parlementaire qui s'est rendue, dimanche 4 février, à Rafah pour appeler à un cessez-le-feu. Cette ville de la bande de Gaza a été récemment bombardée. La délégation n'a pas réussi à atteindre le côté palestinien et est restée du côté égyptien. "Il fallait absolument venir témoigner, et c'est la déclaration que nous avons faite, pour dire 'il faut un cessez-le-feu immédiat', ce n'est pas possible de déplacer plus d'un million de personnes qui n'ont plus de maison, qui sont sous les bombardements, qui sont blessés et qui ne peuvent même pas sortir (de Gaza)", explique Anne Souyris, reprise par des chaînes de télévisions françaises. Pour elle, "c'est un véritable piège, et même un siège auquel on assiste". Elle déplore l'impuissance des groupes humanitaires face à la situation, à la frontière, "ils ne peuvent plus communiquer et ça signifie des milliers de personnes qu'on condamne à mort". Ils étaient une vingtaine de parlementaires allant de la gauche à la droite à se réunir à Rafah. "C'est la première fois qu'une délégation parlementaire arrive à Gaza depuis le 7 octobre", souligne la sénatrice.

Y.S

LUTTE CONTRE LE CANCER EN ALGÉRIE

L'Etat y consacre plus de 2000 milliards centimes

A l'occasion de l'ouverture de la 7e édition du salon de l'information sur le cancer, le ministre de la santé Abdelhak Saïhi a longuement évoqué les efforts fournis par l'Etat et le président de la République en matière de lutte contre cette maladie. Et de révéler : le pays consacre plus de 2000 milliards de centimes au titre des dépenses relatives à la lutte contre le cancer.

Le premier responsable du secteur de la santé a affirmé que « 47.000 cas ont été enregistrés en 2023 et que toutes les personnes touchées par le cancer ont été prises en charge et soignées.

Et qu'il y a des retours positifs, ce qui est un signe de bon augure pour la suite. » M. Saïhi a assuré que dans le monde, plus de 19 millions de personnes sont touchées par des cancers. Puis il a poursuivi : « En Algérie, nous disposons de 19 centres de lutte contre le cancer. Ils seront bientôt 21, car les centres de Chlef et Djelfa seront opérationnels dans quelques jours. Ils seront prêts à recevoir les patients, ce qui permettra aux cancéreux dans ces régions d'avoir une meilleure prise en charge. »

M. Abdelmadjid Tebboune a annoncé le mois dernier un soutien de 70 milliards de dinars au fonds national de lutte contre le cancer à partir de 2024. Le président de la République a également nommé un comité national de lutte contre le cancer et de prévention sous sa supervision directe, qui fournira des



rapports détaillés à ses services pour suivre cette maladie et comment la combattre », at-il notamment déclaré. M. Saïhi a révélé aussi que le secteur de la santé compte 18.000 employés dont la mission est d'accompagner et prendre soin des patients atteints de cancer. Par ailleurs, le président de la Commission nationale de prévention

et de lutte contre le cancer, le Pr. Adda Bounedjar, a indiqué dimanche à Alger que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a donné des instructions concernant la prévention et la lutte contre le cancer en vue d'une meilleure prise en charge des patients. « Nous avons été honorés par notre rencontre avec le

président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de l'installation de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer. Nous avons présenté à M. le Président un état des lieux sur le Cancer en Algérie et une stratégie de lutte comportant cinq axes », a déclaré le Pr. Bounedjar à l'issue de l'installation par

le Président de République des membres de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer. « Ces cinq axes sont la prévention, le dépistage précoce, le diagnostic précoce, la recherche scientifique et les modalités pour l'amélioration de la prise en charge du patient », a-t-il ajouté, soutenant que « le Président de la République nous a donné des instructions concernant la prévention et la lutte contre le cancer en vue d'une meilleure prise en charge des patients en Algérie ». « Le Président de la République nous a également instruit de lui remettre un rapport périodique, dont le premier lui sera remis dans 03 mois pour lui faire part de la situation des patients en Algérie et des solutions envisageables à prendre dans les meilleurs délais », a poursuivi le Pr. Bounedjar. Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a procédé, dimanche, à l'installation des membres de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, créée en vertu d'un décret présidentiel, en plus d'un autre décret fixant sa composante constituée de (06) membres. L'installation s'est déroulée en présence du Directeur de cabinet à la Présidence de la République, des ministres de la santé, de l'Industrie et de la Production pharmaceutique et du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, ainsi que du président de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire et du Directeur général de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) ».

Y. B.

APN : Le calendrier des prochaines plénières fixé

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali a présidé, dimanche, une réunion du bureau de l'APN, consacrée à l'examen des amendements proposés au projet de la loi portant code pénal et à la définition du calendrier des prochaines plénières, a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement. Le bureau a décidé de débattre du règlement intérieur de l'APN, les 7 et 8 février, tandis que la séance de jeudi le 8 février, sera consacrée aux questions orales.

L'APN reprendra ses travaux, le 12 février, par l'adoption d'un rapport attestant de la qualité de membre d'un nouveau député et le vote du projet de loi n 66-156 portant code pénal. Des séances plénières seront consacrées, à partir de la journée du 19 février, au débat du projet de loi relatif à l'industrie cinématographique et d'un projet de loi de règlement budgétaire de l'exercice 2021. Le bureau de l'APN a également examiné » cinq propositions de loi, une demande pour interpellier le Gouverne-

ment, ainsi que des questions orales et écrites déposées à son niveau et décidé d'envoyer ces questions ayant rempli les conditions légales requises au Gouvernement ». Au terme de la réunion, le bureau a examiné « des demandes d'organisation de visites de terrain et d'une journée d'information sur la numérisation des domaines nationaux, ainsi que l'organisation d'un colloque national sur les législations et leur impact sur la promotion du rôle des jeunes », conclut le communiqué.

R. N.

PLATEFORME NUMÉRIQUE DE L'INVESTISSEUR

Début jeudi du traitement des demandes d'octroi du foncier économique

Le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache a annoncé, lundi à Alger, le lancement, à partir de jeudi, du traitement des demandes d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat pour réaliser des projets d'investissement, via la plateforme

numérique de l'investisseur. « Nous annonçons aux porteurs de projets et aux investisseurs l'ouverture de la plateforme numérique de l'investisseur en vue de procéder au traitement des demandes d'octroi de foncier économique », a déclaré M. Rekkache à la presse en marge de l'audience qu'il a accor-

dée à une délégation de la société italienne BF spécialisé dans l'agroalimentaire, conduite par le PDG de ladite société, Federico Vecchioni et ancien président du Conseil des ministres italien, Massimo D'Alema.

Le lancement de l'opération de traitement des demandes, intervient après la

promulgation, fin décembre 2023, de textes d'application de la loi fixant les conditions et modalités d'octroi du foncier économique, relevant du domaine privé de l'Etat et destiné à la réalisation de projets d'investissement, datée de novembre 2023.

Il s'agit du décret fixant la consistance du foncier économique comprenant les terrains relevant du domaine privé de l'Etat disponibles, situés à l'intérieur des zones d'expansion et sites touristiques, périmètre des villes nouvelles, des zones industrielles, zones d'activités, parcs technologiques, les autres terrains aménagés, ainsi que les actifs résiduels des entreprises publiques dissoutes et les actifs excédentaires relevant des entreprises publiques économiques.

Il explique qu'à travers ses guichets uniques, l'AAPI est tenue de mettre en œuvre une banque de données constituée, pour chaque wilaya, à partir d'un inventaire, transmis par les services des domaines et des informations communiquées par les collectivités locales et les établissements et organismes publics chargés du foncier économique.

R. E.

Les marchés de gros ouverts 7j/7

Intervenant hier, lors d'une rencontre élargie avec les gérants des marchés de gros de fruits et légumes et les représentants des associations pour la protection du consommateur, le ministre du Commerce, M. Tayeb Zitouni, a appelé à l'ouverture quotidienne 7j/7 des marchés durant le mois de Ramadan, mettant en relief la nécessité de mettre en place un système de permanence des marchés de gros durant les journées de l'Aïd. Le ministre a expliqué que ces mesures ont été prises pour assurer un approvisionnement régulier et stable des marchés nationaux mais aussi pour permettre aux agriculteurs de commercialiser leurs productions. Dans cette même optique, M. Zitouni a mis l'ac-

cent sur le respect des normes d'hygiène et de propreté à l'intérieur comme à l'extérieur des marchés de gros avec la mise en place d'un système quotidien de nettoyage et de ramassage des ordures. Le ministre du Commerce a dévoilé la programmation d'une campagne de sensibilisation durant ce mois de Ramadan, en partenariat avec le mouvement associatif, a plaidé pour l'implication des gérants des marchés de gros dans la stratégie de l'Etat pour garantir un approvisionnement stable des marchés nationaux et la stabilisation des prix. Poursuivant son intervention, le ministre du Commerce a assuré que son département a recensé 54 marchés de gros en fruits et légumes répartis à tra-

vers plusieurs wilayas du pays. Parmi ces structures, 41 marchés sont gérés par les autorités locales et 09 autres marchés relèvent de la gestion de MAGROS (Entreprise publique économique de réalisation et de gestion des marchés de gros). Zitouni a tenu à rassurer les professionnels du secteur, en précisant que les pouvoirs publics poursuivent les opérations de développement et de modernisation de ce secteur, avec notamment l'introduction de nouvelles méthodes de gestion et de construction en plus de la mise en place de nombreux partenariats avec des firmes étrangères notamment pour le domaine de la grande distribution.

Y.B.

GÉOPOLITIQUE DES MINÉRAIS STRATÉGIQUES

Enjeux et jeux d'influence en « Méditerafrique »

Dix-sept éléments du tableau périodique dénommés « terres rares » jouent un rôle majeur dans les calculs et les stratégies de divers pays. A bien des égards, les terres rares sont les intrants de la société industrielle du 21ème siècle.



Dr. Arslan Chikhaoui

Depuis la crise politico-militaire Russo-ukrainienne, la Méditerranée et son prolongement stratégique qu'est l'Afrique se sont révélés le théâtre de manœuvres politico-diplomatiques de puissances. L'ensemble constitue ainsi le premier des théâtres géopolitiques et par voie de conséquence, les enjeux sont à trois niveaux : stratégique, économique et écologique.

LES ACTEURS OCCIDENTAUX

Les États-Unis d'Amérique plus que quiconque sont déterminés à minimiser leur vulnérabilité envers la Chine, une politique qui a été soutenue par les deux dernières administrations. En 2019, le Département Américain de la Défense a entamé des négociations avec le Malawi et le Burundi pour discuter du soutien à un certain nombre de projets afin d'assurer les futurs approvisionnements en terres rares à partir du continent africain. L'Union Européenne est, également, déterminée à réduire sa dépendance quasi totale vis-à-vis de la Chine, qui pourrait autrement s'avérer un obstacle sérieux à la mise en œuvre du « Green Deal ». Alors que l'UE est désireuse d'accroître l'autonomie stratégique dans ce secteur en développant les gisements et le recyclage nationaux de terres rares, elle a également affirmé en septembre 2020 qu'elle était disposée à établir de nouveaux partenariats stratégiques avec les pays africains pour obtenir des approvisionnements supplémentaires. D'autres acteurs, dont l'Australie et le Japon, souhaitent également accroître leur présence en Afrique. L'Australie, par exemple, bien que déjà le deuxième producteur mondial de terres rares, s'efforce en permanence de développer de nouvelles sources pour réduire la domination chinoise conformément aux intérêts de Washington. Deux sociétés australiennes sont actuellement impliquées dans des projets en Tanzanie (Ngualla Mining Project) et au Malawi (Makutu Project). Le Japon, quant à lui, soutient, depuis 2010, des projets africains de terres rares, par exemple en Namibie et en Afrique du Sud, par le biais de la Japan Oil Gas and Metals National Corporation.

LA CHINE, UN ACTEUR CLÉ

La Chine, bien évidemment, ne sera pas en reste. Pékin est en passe d'accroître sa présence sur le continent africain pour garantir les futurs approvisionnements en terres rares pour mettre en œuvre ses ambitieux industriels de transition énergétique et technologique. Depuis 2018, la Chine a commencé à importer certaines terres rares en réponse à l'augmentation de la demande intérieure et à la suite de restrictions environnementales sur les pratiques d'extraction illégales. Pékin est donc certain d'agir pour sécuriser ses importations et de telles actions se joueront, incontestablement, en Afrique. La Chine est susceptible d'offrir des investissements et des financements dans les infrastructures en échange de ressources et de droits d'exploration minière et énergétique sur le continent africain. Le soutien et la finance de l'État étant indispensables au développement des ressources alternatives en terres rares, la Chine a une longueur d'avance grâce à son influence géoéconomique en Afrique, sa position de grand



consommateur, sa mainmise sur l'industrie du raffinage et par-dessus tout sa coopération avec les pays africains sans imposer de conditionnalités politiques ou imposer des valeurs contraires aux us et coutumes traditionnels africains. Les États-Unis vont devoir donc offrir aux nations africaines des conditions sérieusement avantageuses s'ils ne veulent pas prendre du retard dans cette course effrénée aux terres rares, et doivent bien comprendre que contenir la domination chinoise dans ce secteur ne va pas être chose facile.

Il y a environ cinq ans, le monde dit « occidental » a commencé à prendre conscience de cette situation délicate et a décidé d'être proactif. Mais, alors que l'UE, le Royaume-Uni et les États-Unis d'Amérique s'efforcent de diversifier les chaînes d'approvisionnement en terres rares et autres matières premières critiques, ils découvrent que ce n'est pas si facile. L'importance de la maîtrise par la Chine des matières premières critiques est avérée. Il n'y a pas de transition verte, pas d'internet, pas de nano-recherche médicale, pas d'armement avancé, pas d'Intelligence Artificielle, pratiquement pas de solutions techniques aux problèmes planétaires, sans terres rares. Le père de la révolution économique chinoise, Deng Xiaoping, a compris leur importance et avait déclaré : « Le Moyen-Orient a du pétrole ; la Chine a des métaux de terres rares. »

Le marché est actuellement dominé par la Chine, qui produit environ 60 % des terres rares mondiales, en transforme et raffine environ 80 %, et est l'acteur central de la chaîne d'approvisionnement mondiale. Par ailleurs, le club des BRICS en cours d'élargissement en BRICS+ avec les intentions d'adhésion de nouveaux pays concentreraient environ 90% des ressources en minerais de terres rares. Les principales économies mondiales sont actuellement toutes trop dépendantes des importations chinoises : 80 % des importations vers les États-Unis et 98 % des importations vers l'UE proviennent de Chine. La crainte que des restrictions d'approvisionnement, voire des arrêts, ne causent de graves dommages aux économies, aux industries et aux plans de décarbonations conduit donc de nombreux pays à rechercher des sources alternatives. Les inquiétudes sont apparues pour la première fois en

2010 lorsque, pour des raisons politiques, Pékin avait annoncé l'arrêt des exportations vers le Japon. À l'époque, on estimait qu'environ 97 % des réserves mondiales de terres rares provenaient de Chine. La montée des tensions géopolitiques entre les États-Unis et la Chine alimente, également, les inquiétudes. La Chine a menacé à plusieurs reprises de réduire ou de bloquer les exportations de terres rares vers les États-Unis, ce qui a incité tous les pays importateurs à trouver de nouvelles sources de production afin de réduire la domination chinoise dans ce secteur.

L'ESSOR DE L'AFRIQUE

Dans cette Ere nouvelle de recomposition des alliances géopolitiques, l'Afrique a une opportunité d'émerger en tant que région de production, ce qui est susceptible d'intensifier la compétition entre les acteurs mondiaux. Le continent africain abrite de nombreux gisements de terres rares, en particulier, dans les pays de l'est et du sud comme l'Afrique du Sud, le Burundi, le Kenya, le Madagascar, le Malawi, le Mozambique, la Namibie, la Tanzanie, et la Zambie mais, également, au nord tel que la région Sahelo-saharienne et l'Algérie. Néanmoins, dans l'état actuel des choses, l'Afrique n'a pas encore dépassé le stade du grand potentiel. La seule extraction actuellement en cours concerne le projet Gakara Rare Earth au Burundi et les gisements de Steenkampskraal en Afrique du Sud qui pourraient être mis en service sous peu. Un certain nombre de pays africains ont cependant commencé à mettre en œuvre des projets à différents stades, notamment, Afrique du Sud (Projets Glenover et Phalaborwa), l'Angola (Longonjo Project), le Madagascar (Tatalus), le Malawi (Kangankunde), le Mozambique (Projet Xiluvo REE), la Namibie (Lofdal Heavy Rare Earths Project), l'Ouganda (Makuutu Project), et la Tanzanie (Ngualla Rare Earth Project).

L'aire d'intérêt commun à cheval entre la Mer Méditerranée, l'Afrique du Nord et l'Afrique sub-saharienne dénommée « Méditerafrique » en 2011 par le World Economic Forum (WEF) lors de sa réunion annuelle de Davos, est devenu courtisé, notamment, pour ses ressources minières nécessaires à la transition énergétique et est devenue le terrain de jeux d'influence. En toile de fond,

se joue surtout une guerre d'influence entre les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et l'Afrique du Sud), les États-Unis et l'Union européenne. Selon Statista (portail statistique en ligne allemand), Pékin s'est érigé au fil des années comme partenaire de choix pour l'Afrique. Si l'UE reste encore le premier partenaire commercial du continent africain, en 20 ans, la Chine s'est imposée comme le principal fournisseur de marchandises pour plus de 30 pays africains, ainsi que le premier investisseur étranger en Afrique. Depuis 2013, Xi Jinping a d'ailleurs lancé le projet des nouvelles routes de la soie, avec lequel Pékin s'investit et investit dans les pays émergents, en particulier en Afrique, pour construire de nouvelles infrastructures.

Il ressort de l'analyse prospective des experts du WEF en 2011 que les nouvelles élites du continent africain seront de plus en plus réticentes à consacrer leur énergie pour favoriser la coopération avec le Nord et plutôt se concentrer sur le développement Sud-Sud. Il avait été mis en exergue le fait que la Chine contribuera incontestablement au renouvellement et au développement des infrastructures dans la région. En partie entraînée par des investissements massifs et la demande croissante en provenance des pays BRICS et du Conseil de Coopération du Golfe (CCG), les entreprises d'Afrique du Nord et les entrepreneurs seront au centre du développement de nouveaux liens régionaux. Par conséquent, la rive Sud de la Méditerranée se positionnera comme une passerelle clé à la croissance rapide des marchés émergents en Amérique Latine, en Asie et en Afrique. Les experts du WEF avaient précisé qu'à partir de 2020, l'Afrique deviendra l'histoire de la croissance surprise. Poussés par des investissements soutenus et la demande en provenance d'autres marchés émergents, plusieurs pays d'Afrique subsaharienne entraîneront l'ensemble du continent vers une plus grande intégration économique. La communauté d'affaires de l'Afrique du Nord se joindra inévitablement à ce processus. L'Europe, quant à elle, deviendra de plus en plus repliée sur elle-même tandis que l'économie de l'Est et du Sud de la Méditerranée deviendra la principale plaque tournante pour le commerce africain, en pleine croissance, et les investissements. Grâce à ces marchés potentiels nouveaux et dynamiques, les pays nord-africains se désintéresseront progressivement des initiatives de l'UE. La région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), à ce moment, commencera à atteindre une stabilité relative. Avec l'augmentation de la coopération Sud-Sud, une nouvelle identité sud-méditerranéenne se développera et la région s'érigera en puissance des marchés émergents de plus en plus influents avec de nouvelles élites gouvernantes bien consolidées.

(*) Dr. Arslan Chikhaoui est expert en Géopolitique et membre, du Conseil Consultatif d'Experts du World Economic Forum et est partie prenante dans divers Task Forces 'Track 2' du système des Nations Unies (UNCSR 1540).

COOPÉRATION PATRONALE

Le CREA et le MEDEF défriche le terrain pour un «Mémorandum d'entente» à Paris

Le Conseil du renouveau économique Algérien (CREA) et le Mouvement des entreprises françaises (MEDEF) étaient au rendez-vous lundi à Paris pour une séance de travail opérationnelle, a annoncé la veille l'organisation patronale dans un communiqué.

«C

ette première rencontre de l'année permettra également une prise de contact entre Kamel Moula, président du CREA et le président fraîchement élu du MEDEF, Patrick Martin aux fins de s'accorder sur les conditions de mise en œuvre du Mémorandum d'entente», a précisé le CREA tout en soulignant que «la première résolution sera d'acter officiellement la mise en place du Conseil d'Affaires Algéro-Français CAAF entre les deux parties et de définir les modalités de travail en commun pour le rendre opérationnel». L'organisation patronale a précisé qu'«en se basant sur les nouveaux textes du code des investissements, il s'agit d'encourager des partenariats de coproduction et de création de joint-ventures entre les membres des deux organisations patronales». Pour l'année en cours, explique le CREA, «les deux parties vont s'entendre sur des secteurs prioritaires tels que l'agriculture, l'agroalimentaire, l'énergie et la digitalisation pour faire émerger des approches com-



munes», relevant que «la réunion du 5 février 2024 va permettre l'élaboration d'une feuille de route thématique et l'identification des groupes de travail qui vont la mettre en

œuvre». «Au cours de l'année 2024, les groupes de travail se réuniront alternativement à Paris et à Alger aux fins d'aboutir rapidement à la concrétisation des objectifs fixés», a ajouté le communiqué du CREA. Parallèlement, «les deux parties organiseront des missions sectorielles de chefs d'entreprises dans les deux pays avec visites d'unités de production pour renforcer la connaissance des capacités industrielles et/ou agricoles des uns et des autres», a-t-on souligné, indiquant qu'«un comité stratégique composé des deux co-Présidents, Abdelouahed Kerrar pour la partie algérienne et Yannick Morillon pour la partie française, élargi à deux autres chefs d'entreprise aura la charge de superviser l'avancée des travaux selon l'agenda fixé». «Cette nouvelle approche opérationnelle permettra de faire du Conseil d'Affaires CAAF, un réel outil de renforcement des liens économiques entre les deux organisations», note l'organisation patronale algérienne. **N.S.**

DOUANES ALGÉRIENNES

L'impérative adhésion au processus de numérisation pour garantir la transparence

Le Directeur général des Douanes algériennes, le Général-Major Abdelhafid Bakhouche a insisté, avant-hier à partir d'Oran, sur l'impératif pour les Douanes de s'engager dans le processus de numéri-

sation pour garantir la transparence. Bakhouche a souligné l'importance du service des Douanes dans la protection de l'économie nationale par la lutte contre les divers fléaux, à savoir la contrebande, la fraude et le gonflement des factures. A cet effet, le Directeur général des Douanes a donné des instructions pour prendre toutes les mesures devant accélérer les relations avec les opérateurs économiques en matière d'opérations d'exportation afin de renforcer le Trésor public en devises fortes et de faciliter l'exportation des produits nationaux vers les pays amis et frères. Quant au Directeur régional des

douanes d'Oran, Zeroual Chaabane, a souligné que sa direction «s'emploie à consacrer tous les efforts pour surmonter les obstacles auxquels se heurtent les opérateurs économiques et les investisseurs et lutter contre toutes les formes de fraude, de contrebande et de criminalité transfrontalière, en s'appuyant de plus en plus sur les systèmes d'information pour accroître et développer les services et les solutions numériques. «Il a précisé que la Douane algérienne a été la première à numériser son secteur à travers le nouveau système d'information «SAS», qui œuvre à rendre les frontières intelligentes

pour faciliter la circulation des marchandises et des voyageurs. Lors de sa visite à l'Inspection des douanes à Oran-Port, M. Bakhouche a souligné la nécessité de généraliser la formation sur le nouveau système d'information pour la gestion douanière. Il s'est également rendu au niveau du Port d'Oran où il a été informé sur les conditions d'accueil des passagers et s'est enquis des différents services et divisions comme il a également inspecté les installations relevant des services des douanes de l'aéroport international d'Oran «Ahmed Ben Bella».

R.E.

TRAITEMENT DU CONDENSAT LA RAFFINERIE DE SKIKDA UNE VALEUR AJOUTÉE POUR L'ÉCONOMIE NATIONALE

Construite selon des normes modernes, la raffinerie de Skikda (RA2K) est la seule en Algérie qui traite le condensat. Destiné auparavant à l'exportation, ce type de pétrole brut léger est, depuis 2005, traité pour couvrir le besoin national en gasoil, kérosène et gaz butane. «7 millions de tonnes/an, en moyenne, de condensat sont traitées dans cette usine, dont 83% c'est du Nafta destiné à l'exportation. Nous avons, en moyenne, un million de tonnes comme carburants (gasoil et kérosène), destinés à l'aviation et le butane mis à la disposition du marché national», précise le Directeur général de la raffinerie, Hassen Bouadam, au micro de la Chaîne 3 de la Radio Algérienne. Cette raffinerie reste une valeur ajoutée pour l'économie nationale, car elle produit 4 millions de tonnes métriques de Nafta, très demandé à l'exportation. Elle participe également à la satisfaction de 13% des besoins nationaux en gaz butane et en gasoil. **R.E.**

ALGÉRIE-JAPON

Lancement de la 2e phase du projet de la cogestion de la pêche artisanale

La deuxième étape du projet de coopération technique entre le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques et l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) relative à la cogestion de la pêche artisanale vient d'être lancée, a indiqué à l'APS, une responsable au ministère. D'une durée de deux ans, cette deuxième phase concerne particulièrement la promotion de la pêche artisanale et sera encadrée par un expert japonais, spécialiste dans la cogestion de la pêche artisanale et des récifs artificiels, a précisé la sous-directrice de la pêche artisanale,

côtière et au large, au ministère, Naima Mouchouka à l'agence officielle. Relevant que des sites pilotes dans les wilayas de Skikda, Tizi Ouzou, Tipaza et Oran ont été retenus dans le cadre de cette coopération, la même responsable a expliqué que l'expert japonais devra accompagner les actions engagées pour la mise en place de récifs artificiels dans ces sites. Mme Mouchouka a souligné que dans la wilaya d'Oran, l'expert s'étalera à accompagner, sur le plan technique, l'association écologique marine Barbarous dans son projet de récif artificiel implanté dans la baie de Bousfer, sur

une superficie de 10 hectares. Au préalable, les études de faisabilité de ce projet ont été effectuées par les chercheurs et académiciens de l'université d'Oran 2 alors que la coopération algéro-japonaise dans ce projet concerne le suivi de l'évolution du projet, précise la même source. Pour les autres sites pilotes, des plans d'actions ont été établis, a ajouté la même responsable soulignant que des réserves sur le projet de récif artificiel à Skikda ont été formulées par l'instance habilitée et l'accompagnement sera axé sur la levée de ces réserves. La première étape de ce projet de

coopération relatif à la cogestion de la pêche artisanale avait concerné la formation des cadres de l'administration de la pêche, les professionnels ainsi que des membres des associations du même secteur. Les récifs artificiels peuvent être des récifs de «protection» réduisant les nuisances liées au chalutage illégal dans la bande côtière, des «récifs paysagers» dont le rôle est récréatif et ludique (plongée sous-marine, pêche récréative..), ou encore des récifs «de production» (véritables maisons à poissons, créateurs de biodiversité et de biomasse).

R.E./ avec APS

DJELFA : INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Rencontre sur la pharmacie de ville et son rôle dans la promotion de la filière

Le secteur pharmaceutique couvre 70 % des besoins nationaux en médicaments et tente de développer les exportations de produits pharmaceutiques et de traitements de pointe notamment contre les maladies du cancer.

Les participants à une rencontre nationale, organisée samedi à Djelfa, sur "La pharmacie de ville et son rôle dans la promotion de l'industrie pharmaceutique nationale", ont affirmé que l'Algérie a réalisé de grandes avancées en matière de promotion de la production pharmaceutique locale. Les intervenants à cette rencontre, organisée par le Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (SNAPO), ont mis l'accent sur le "saut qualitatif réalisé par l'industrie pharmaceutique nationale, qui a prouvé son efficacité durant la période de propagation de la pandémie de Covid-19, par l'exploitation quasi-exclusive du médicament produit localement". C'est notamment le cas du représentant du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Allouache Bachir qui a estimé que les "acquis réalisés par l'Algérie dans l'industrie pharmaceutique sont traduits



sur le terrain par une production nationale multiple". Il existe de nombreux projets de production de médicaments à "haute valeur ajoutée" en perspective, a-t-il ajouté, notant que la stratégie nationale du secteur "ne s'est pas limitée à la production de médicaments géné-

riques classiques, mais a plutôt œuvré au développement des biothérapies, en produisant les médicaments dits bio similaires". A son tour, le président du SNAPO, Karim Marghemi a souligné les "avancées significatives réalisées par l'industrie pharmaceutique nationale dans

la consécration de la sécurité pharmaceutique et la promotion du produit local", assurant que l'Algérie "assure désormais 70% de ses besoins, en la matière, avec une orientation vers l'exportation, mais aussi le développement de traitements de pointe pour les malades du

cancer, notamment". Il a ajouté que "le défi pour l'Algérie consiste, également, à faire face aux campagnes diffamatoires visant à porter atteinte à l'industrie pharmaceutique nationale, caractérisée par sa qualité et sa conformité aux normes internationales, outre le contrôle permanent de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), et le suivi du Centre de veille". M. Marghemi a, néanmoins, appelé à "davantage d'efforts pour préserver les acquis réalisés par l'industrie pharmaceutique dans notre pays". Les intervenants à cette rencontre nationale, organisée sous le signe "Acquis-Défis - Perspectives", se sont particulièrement accordés sur l'importance de la pharmacie de ville (pharmacien d'officine) dans la promotion de l'industrie pharmaceutique nationale et des médicaments génériques, notamment.

R.R

BATNA :

Le vieux T'kout, une destination touristique à découvrir

Le vieux T'kout (90 km au sud-est de Batna), sacrée en juillet dernier meilleure dechra de la wilaya des Aurès, possède suffisamment d'atouts pour s'imposer en tant que destination touristique par excellence et un lieu à découvrir et, surtout, à admirer. L'endroit qui allie splendeur de la nature, beauté de l'architecture locale et histoire ancienne, n'a pas été suffisamment valorisé, estime Dr Farid Abdeslam, un intellectuel amoureux de la région, bien que cette dechra antique ait fasciné des voyageurs et des chercheurs occidentaux tombés sous son charme. Des visiteurs qui ont su, pour certains, rendre cette atmosphère si particulière qui "enveloppe" tous ceux qui découvrent le vieux T'kout et ses environs. Une atmosphère où la brise des montagnes se mêle à la chaleur du désert et à la majesté des forteresses solidement agrippées au sol. Un décor somptueux que de nombreux auteurs occidentaux n'ont pas manqué d'exalter. Du français Ernest Fallot (1855-1929), qui l'évoque dans son livre "Par-delà la Méditerranée" au britannique Melville William Hilton-Simpson (1881-1938) qui décrit sur l'Oxford Academic Journals le système d'irrigation à partir du bassin dit "madjen" qui reçoit l'eau directement des "kasrias" (dispositif de distribution vers les seguias remontant à la période romaine), en passant par le français Claude-Maurice Robert (1895-1963) qui décrit le même procédé dans son ouvrage "Le long des oueds de l'Aurès". L'une des caractéristiques les plus importantes de la dechra du vieux T'kout est sans conteste l'ancienne mosquée, construite à la fin du XVIème siècle, et dont on attribue la construction à Sidi Abdeslam Ben Ahmed Al-Moualla, selon Dr Farid Abdeslam qui indique que ce dernier est le descendant d'un Cheikh qui s'installa à T'kout, mis en valeur ses terres et planté des vergers, attirant vers la dechra des habitants de la région et des contrées voisines. La mosquée qui, selon la source, est typique des anciens lieux de culte

des Aurès, notamment en matière d'esthétique et de décorations, s'élève près d'une source d'eau qui se jette dans le "madjen". Les premiers habitants ont exploité ce bassin à travers diverses époques historiques pour arroser leurs terres et leurs vergers, après avoir formé le noyau de la dechra qui s'est étendue pour devenir le T'kout actuel. Le point de vue depuis le minaret de la mosquée embrasse les terres environnantes, les bassins alentours et le cheminement du cours d'eau connu sous le nom de l'Oued Alma, ainsi que les vestiges des "Thakliit" ou magasins collectifs. Les habitants de T'kout sont également fiers de leur "hazemourthamellalt" (olive blanche, par rapport à la couleur blanchâtre de l'huile qui en est tirée), récoltée d'un olivier aux racines imposantes et à la taille distinctive. Un arbre dont les habitants de la région affirment qu'il date de plusieurs siècles et qu'il produit encore les meilleurs types d'olives. L'autre particularité de T'kout est cette ancienne tradition appelée, ici, "Souk (marché) de la fête de l'automne". Un événement organisé à la fin du mois d'août, éminemment festif, rayonnant sur un large périmètre, appelé localement "Hameghra N'tmenzouth", et qui donne lieu à des spectacles folkloriques animés par des troupes de Rahaba et des cavaliers en costumes traditionnels faisant tonner des salves de baroud. En plus d'être, du fait des expositions organisées pour l'occasion, une vitrine des productions locales en matière d'agriculture, d'arboriculture et d'artisanat, T'kout, durant "Hameghra N'tmenzouth", devient aussi - autre singularité - un lieu de rencontre des notables et des Chouyoukh de la région qui se concertent, résolvent les problèmes en suspens parmi la communauté et règlent des différends à l'amiable. Selon Dr Djamel Mesrahi, chercheur et spécialiste en histoire ancienne de l'université de Batna-1, la manifestation est un événement économique et une manifestation relevant de l'anthropologie culturelle qui

reste un facteur de communication et de communion entre les habitants de T'kout et ceux des régions voisines. De nombreux intellectuels et militants associatifs, en particulier les jeunes qui ont donné un nouveau souffle à la manifestation, estiment que l'adhésion à cette ancienne tradition n'est pas seulement une renaissance des coutumes ancestrales, mais un moyen de faire découvrir les attraits historiques et touristiques de cette région des Aurès, son architecture typique, ainsi que son patrimoine culturel et civilisationnel. L'un de ces militants associatifs, Hicham Berrehail, évoque, de son côté, cette autre fête distinctive appelée "Chaïb Achoura", célébrée durant 10 jours à partir de Moharram (jour de l'an de l'Hégire). Elle transforme la ville de T'kout, explique-t-il, en "véritable théâtre à ciel ouvert". Durant cet événement, les rues, les ruelles et les places de l'agglomération pullulent de monde, les habitants rivalisant d'ingéniosité et de talent pour présenter, en revêtant des costumes de déguisement, un spectacle coloré et enjoué combinant danse, chant, musique et toutes sortes d'expressions corporelles. Le président de l'Assemblée populaire communale de

T'kout, Abdelhafid Soltani, est formel : "les monuments anciens de la ville, ses fêtes, ses us et coutumes, son patrimoine matériel et immatériel en font une destination privilégiée qui commence à attirer l'attention et à éveiller la curiosité", surtout, ajoute cet élu, "après que le village a remporté le prix de la meilleure dechra de la wilaya de Batna, organisé l'année dernière par la direction du tourisme et de l'artisanat". L'importance et la renommée de cette petite ville des Aurès, bâtie sur une colline d'où elle domine les plaines environnantes, s'en sont trouvées démultipliées, surtout que les découvertes archéologiques qui y ont été effectuées démontrent que la zone était habitée depuis la période numide. La pierre gravée d'inscriptions libyques, découverte dans la région de T'kout en octobre dernier lors de travaux de fouilles sur un terrain privé, prouve une présence humaine il y a 4.000 ou 5.000 ans avant JC, selon les données recueillies sur place. La dechra du vieux T'kout, avec ses venelles étroites et ses vergers luxuriants, incite ses visiteurs à y revenir pour découvrir d'autres vestiges du patrimoine culturel.

PS

OUARGLA :

Plus de 9.000 oiseaux d'eau migrateurs recensés entre le 16 et 29 janvier dernier

Plus de 9.000 oiseaux d'eau migrateurs ont été recensés à travers les différentes zones humides à Ouargla, durant la période allant du 16 au 29 janvier dernier, a-t-on appris jeudi auprès de la Conservation des forêts de la wilaya. "Cette opération de comptage a permis de répertorier 27 espèces de neuf familles d'oiseaux d'eau migrateurs au niveau de cinq zones humides dont Sebkhet Sefioune (5.029 oiseaux), Chott Oum Raneb (2.748), Chott Ain El-Beida (1.097), le plan d'eau de Hay Ennasr (140) et le lac de Hassi Benabdallah (02)", a précisé à l'APS le Conservateur des forêts, Djamel Gassa. Ceci en marge d'une visite de terrain organisée à l'occasion de la célébration de la journée mondiale des zones humides, placée cette année sous le slogan "Les zones humides et le bien-être humain". Parmi les espèces d'oiseaux d'eau migrateurs observées par les ornithologues, figurent le Flamant-rose, le Canard sauvage, l'Héron Cendré, la Cigogne blanche, le Tadorne et la poule d'eau ainsi que d'autres nouvelles espèces à l'instar du Faucon d'Éléonore, a-t-il dit.

APS

SELON UN NOUVEAU RAPPORT DE LA FAO

NOUVELLE BAISSSE DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES

La production de céréales secondaires est en passe d'atteindre son niveau le plus élevé jamais enregistré, tirant ainsi vers le haut les prévisions concernant les disponibilités et les échanges. L'indice de référence des prix mondiaux des produits alimentaires a de nouveau baissé en janvier, quoique légèrement, principalement en raison d'un recul des prix des céréales et de la viande, qui a plus que compensé une augmentation des prix du sucre, a indiqué vendredi dernier l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). L'indice FAO des prix des

et de colza. La hausse des prix mondiaux de l'huile de palme s'explique principalement par la réduction saisonnière de la production dans les principaux pays producteurs et par le fait que l'on craigne des conditions météorologiques défavorables en Malaisie. Par ailleurs, l'augmentation de la demande à l'importation a légèrement tiré vers le haut les prix de l'huile de tournesol. En revanche, les prix internationaux de l'huile de soja et de colza ont reculé en raison de la perspective d'une offre importante en Amérique du Sud et du maintien de disponibilités abondantes en Europe, respectivement. L'indice FAO des prix des produits laitiers est demeuré quasiment inchangé par rapport à sa valeur révisée du mois de décembre et s'est établi ainsi à 17,8 pour cent de moins que sa valeur d'il y a un an. En janvier, les cours internationaux du beurre et du lait entier en poudre ont enregistré une hausse due en majeure partie à un accroissement de la demande de la part des acheteurs asiatiques, hausse qui a presque compensé la baisse des prix du lait écrémé en poudre et du fromage. L'indice FAO des prix de la viande a enregistré son septième mois consécutif de baisse et cède ainsi 1,4 pour cent depuis décembre, car l'abondance des disponibilités dans les principaux pays exportateurs a tiré vers le bas les prix internationaux de la volaille et de la viande bovine. En revanche, les prix internationaux de la viande d'ovins ont augmenté en raison d'une forte demande mondiale à l'importation et de la diminution de l'offre d'ovins de boucherie en Océanie. L'indice FAO des prix du sucre a progressé en janvier de 0,8 pour cent par rapport au mois précédent, en raison d'inquiétudes quant aux incidences que les précipitations inférieures à la moyenne au Brésil risquent d'avoir sur les cultures de canne à sucre qui seront récoltées à partir du mois d'avril et de mauvaises perspectives de production en Thaïlande et en Inde.

UNE PRODUCTION DE CÉRÉALES RECORD EN 2023

La production mondiale de céréales en 2023 devrait atteindre un nouveau niveau record, à savoir 2 836 millions de tonnes, soit 1,2 pour cent de plus qu'en 2022, selon les dernières prévisions figurant dans le Bulletin sur l'offre et la demande de céréales, publié aujourd'hui également. Il est à présent prévu que la production mondiale de céréales secondaires atteigne le niveau record de 1 523 millions de tonnes, compte tenu de l'ajustement à la hausse de 12 millions de tonnes apporté ce mois-ci. La plus grande partie de la révision fait suite à la prise en compte de nouvelles données officielles provenant du Canada, de la Chine (continentale), des États-Unis d'Amérique et de la Turquie, où des rendements en hausse et des superficies récoltées plus importantes que prévu ont entraîné un relèvement des estimations portant sur la production de maïs. Selon les nouvelles projections, l'utilisation mondiale de céréales en 2023-2024 devrait s'établir à 2 822 millions de tonnes, soit 8,9 millions de tonnes de plus que ce qui était indiqué dans les prévisions de décembre et une croissance de 1,2 pour cent par rapport au niveau de 2022-2023, principalement parce que l'utilisation dans l'alimentation animale devrait être plus importante que prévu précédemment, en particulier dans l'Union européenne, ainsi qu'en Australie et aux États-Unis d'Amérique. Le rapport stocks/utilisation de céréales au niveau mondial en 2023-2024 devrait donc

atteindre le niveau confortable de 31,1 pour cent et ainsi dépasser celui de 2022-2023, qui était de 30,9 pour cent. On prévoit à présent que les échanges mondiaux de céréales en 2023-2024 atteignent 480 millions de tonnes, soit une augmentation de 0,8 pour cent par rapport à l'année précédente qui tient essentiellement au fait que l'on s'attend à présent à un accroissement du volume des échanges de céréales secondaires, tandis que les échanges mondiaux de blé et de riz pourraient bien se contracter. Les prévisions de la FAO concernant la production mondiale de céréales en 2023 ont été révisées à la hausse de 13,2 millions de tonnes (0,5 pour cent) ce mois-ci. La production devrait atteindre le niveau record de 2 836 millions de tonnes, soit une augmentation de 1,2 pour cent (33,3 millions de tonnes) par rapport au niveau de 2022.

DES PERSPECTIVES PROMETTEUSES

La révision est principalement due au fait que la production de maïs dans plusieurs des principaux pays producteurs devrait être meilleure qu'envisagé, tandis que des révisions à la hausse plus modestes ont été apportées aux prévisions concernant la production mondiale d'orge et de blé. La production mondiale de céréales secondaires devrait s'établir au niveau record de 1 523 millions de tonnes, compte tenu de l'ajustement à la hausse de 12 millions de tonnes apporté ce mois-ci. La plus grande partie de la révision fait suite à la prise en compte de nouvelles données officielles provenant du Canada, de la Chine (continentale), des États-Unis d'Amérique et de la Turquie, où des rendements en hausse et des superficies récoltées plus importantes que prévu ont entraîné un relèvement des estimations portant sur la production de maïs. Les chiffres de la production mondiale d'orge ont également été relevés, les ajustements concernant principalement le Canada et la Fédération de Russie, tandis que ceux de la production mondiale de blé ont été remontés de 1,4 million de tonnes et portés à 788,5 millions de tonnes pour 2023, un niveau toutefois encore en recul de 2,2 pour cent en glissement annuel. L'amélioration des perspectives de production enregistrée ce mois-ci s'explique principalement par le fait que les rendements du blé, ainsi que la superficie récoltée, devraient être supérieurs à ce qui était attendu, ce qui devrait compenser la réduction des prévisions concernant la production de blé au Brésil qui est due aux effets des vagues de chaleur et des précipitations excessives. Pour le riz, les estimations de production en Chine (continentale) ont été abaissées depuis décembre, car des évaluations officielles indiquent que la diminution des semis dans d'importantes provinces de production du nord-est a été plus prononcée que prévu par la FAO. Néanmoins, cette révision a été largement compensée par la mise à jour des données sur la production de nombreux autres pays, en particulier le Népal, où l'on a signalé une récolte record malgré des aléas météorologiques, et le Mali et la Guinée, où les superficies cultivées ont enregistré un accroissement marqué. Ainsi, les prévisions de la FAO concernant la production mondiale de riz en 2023-2024 s'établissent désormais à 524,6 millions de tonnes (en équivalent riz usiné), soit un léger recul par rapport aux prévisions de décembre, mais un niveau encore supérieur de 0,6 pour cent à celui de 2022-2023. Si l'on se penche sur l'année 2024, les semis de blé d'hi-

ver dans le modérément te, sous l'eff international baisse des p cent des ser conditions c une superfic plus petite o diminuer le t née dernière retards dans tations ont c des superfic gel dû à une mer Baltique dis que le su d'Italie ont c pluviométric production : intrants élev la guerre, ce les liquidité nouveau rec Fédération c majorité des bon état, ma dans les prin blé du sud d température d'un mante avoir causé e Inde, les ce rables et le favoriser un plantées en quasi record mentation d que les disp adéquates, l euction de b rables. En Ch la surface pla re à la moy d'une forte c se du prix m re Sud, la r céréales sec récoltées à l'année. Au sives au sud tures élevées négatives su potentiels de du maïs (min jours une ré sus de la moy du record ab ne, après un resse en 20 rebondir en sus de la moy giques globa Sud, les pre petite expan en partie au teurs pratiq conditions p campagne o taines incert rendements diminution c des tempéra

LES PRÉV
Les prévisio diale de cér vées de 8, décembre e

Les prix alimentaires mondiaux sont tombés en janvier à leur plus bas niveau en près de trois ans, sous l'effet de la baisse des prix des céréales et de la viande, montre l'indice mensuel de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) publié vendredi.

produits alimentaires, qui suit l'évolution mensuelle des prix internationaux d'un ensemble de produits alimentaires échangés dans le monde entier, s'est établi en moyenne à 118 points en janvier, soit une baisse de 1,0 pour cent depuis décembre et de 10,4 pour cent par rapport à la valeur qu'il affichait il y a un an. L'indice FAO des prix des céréales a cédé 2,2 pour cent depuis le mois précédent. Les prix mondiaux du blé à l'exportation ont reculé en janvier, sous l'effet d'une forte concurrence entre les exportateurs et de l'arrivée sur le marché de nouvelles récoltes dans les pays de l'hémisphère Sud, tandis que ceux du maïs ont nettement baissé, conséquence de l'amélioration des conditions de culture et du démarrage de la récolte en Argentine ainsi que de l'augmentation des disponibilités aux États-Unis d'Amérique. En revanche, les cours du riz ont progressé de 1,2 pour cent en janvier, du fait d'une forte demande à l'exportation de riz Indica de qualité supérieure en provenance de Thaïlande et du Pakistan et d'achats supplémentaires effectués par l'Indonésie. L'indice FAO des prix des huiles végétales a enregistré une très légère hausse depuis décembre (+ 0,1 pour cent), mais était encore en recul de 12,8 pour cent par rapport à l'année dernière au même mois, car l'augmentation modérée des prix de l'huile de palme et de tournesol a compensé la baisse des prix de l'huile de soja

EN JANVIER

monde devraient se contracter par rapport à l'année précédente d'un affaiblissement des prix. Aux États-Unis d'Amérique, la sécheresse précoce a entraîné un recul de 6 pour cent des semis de blé d'hiver. Toutefois, les précipitations de cultures de blé d'hiver bien que en 2023, ce qui pourrait faire baisser les rendements par rapport à l'année précédente. Dans l'Union européenne, des précipitations fortes ont contribué à une légère réduction des rendements de blé d'hiver. En décembre, le gel a provoqué quelques dégâts, tandis qu'en Espagne et certaines régions ont continué de connaître des déficits hydriques. En Ukraine, les prix de la céréale sont restés bas et les coûts des transports en raison des répercussions de la guerre qui a fait baisser la rentabilité et pourrait donc entraîner un ralentissement des emblavements en 2024. En Russie, il a été rapporté que les cultures de blé d'hiver étaient en retard d'un temps anormalement chaud dans les principaux districts de production de céréales du pays, puis la brusque chute des températures qui s'en est suivie et l'absence de neige suffisante pourraient entraîner des dégâts localisés dus au gel. En Chine, les conditions météorologiques favorables ont entraîné un accroissement des superficies emblavées de blé en 2024. De même, les prix élevés au Pakistan ont entraîné une augmentation des emblavements et, étant donné que les disponibilités en eau d'irrigation sont restées faibles en 2024, les projections globales sont favorables (continentales), on estime que la production en blé devrait être supérieure à la moyenne quinquennale, sous l'effet de la demande intérieure et d'une hausse du prix d'achat. Dans l'hémisphère sud, la majeure partie des cultures de céréales de 2024 devraient être affectées à partir du deuxième trimestre de l'année. Au Brésil, des précipitations excessives et un temps sec et des températures élevées ont eu des conséquences sur les semis et les rendements de la première campagne de culture de maïs (maïs). Toutefois, on envisage toujours une récolte brésilienne de maïs au-dessus de la moyenne en 2024, quoiqu'en dessous du niveau absolu atteint en 2023. En Argentine, la récolte perturbée par la sécheresse en 2023, la production de maïs devrait être en hausse en 2024, à la faveur de semis au-dessus de la moyenne et de conditions météorologiques généralement favorables. En Afrique du Nord, les dernières estimations indiquent une baisse des semis de maïs en 2024, en raison des dépenses du soja, car les agriculteurs privilégient la rotation des cultures. Les conditions pluviométriques du début de la campagne ont été plutôt favorables, mais les incertitudes demeurent concernant les rendements potentiels, car on prévoit une baisse des précipitations et une hausse des températures ces prochains mois.

PROJECTIONS POUR 2024

Les projections concernant l'utilisation mondiale de céréales en 2023-2024 ont été relevées de 9 millions de tonnes depuis décembre et portées à 2 822 millions de

tonnes, soit 1,2 pour cent (34,5 millions de tonnes) de plus que le niveau de 2022-2023. À présent établies à 794 millions de tonnes, les prévisions de la FAO concernant l'utilisation totale de blé en 2023-2024 ont été revues à la hausse de 2,9 millions de tonnes depuis décembre et indiquent une progression de 2,0 pour cent (15,4 millions de tonnes) par rapport à 2022-2023. Cette révision s'explique par une utilisation dans l'alimentation animale plus importante qu'attendu, en particulier dans l'Union européenne, ainsi qu'en Australie et aux États-Unis d'Amérique. L'utilisation totale de céréales secondaires en 2023-2024 devrait également augmenter, de 1,3 pour cent (19,5 millions de tonnes), par rapport à son niveau de 2022-2023 et atteindre 1 505 millions de tonnes, soit 5,4 millions de tonnes de plus que ce qui était indiqué dans le rapport de décembre. La hausse la plus importante est prévue de l'utilisation de maïs et d'orge dans l'alimentation animale, en particulier en Chine, est le principal facteur de la révision à la hausse apportée ce mois-ci. L'utilisation mondiale de riz en 2023-2024 devrait s'établir à 522,2 millions de tonnes et rester ainsi proche de son niveau de 2022-2023, malgré un relèvement de 0,6 million de tonnes des prévisions depuis décembre, car un accroissement de la consommation humaine de cette céréale devrait être compensé par une diminution d'autres utilisations finales. Les dernières prévisions de la FAO concernant les stocks mondiaux de céréales à la clôture des campagnes de 2024 s'établissent à 895 millions de tonnes, soit 8,9 millions de tonnes de plus que ce qui était prévu en décembre et une hausse de 2,6 pour cent (23,0 millions de tonnes) par rapport aux niveaux d'ouverture. Le rapport stocks/utilisation de céréales au niveau mondial en 2023-2024 devrait être de 31,1 pour cent et ainsi dépasser celui de 2022-2023, qui était de 30,9 pour cent. La révision de ce mois-ci est principalement imputable à un ajustement à la hausse de 9,4 millions de tonnes apporté aux réserves de céréales secondaires, lequel a tiré vers le haut les prévisions, qui atteignent 377 millions de tonnes, soit une progression de 6,9 pour cent (24,4 millions de tonnes) par rapport aux niveaux d'ouverture. L'accroissement des stocks de maïs (principalement en Chine et au Mexique) explique la plus grande partie de la révision à la hausse de ce mois-ci, mais les stocks d'orge et de sorgho ont également été relevés. À 320 millions de tonnes, les projections concernant les stocks mondiaux de blé sont quasiment inchangées depuis décembre et indiquent toujours un fléchissement de 1,1 pour cent (3,5 millions de tonnes) par rapport aux niveaux d'ouverture. Les révisions à la hausse apportées aux stocks en Argentine, en Australie et en Fédération de Russie ont compensé les révisions à la baisse enregistrées pour les États-Unis d'Amérique, l'Ukraine et l'Union européenne. Il est à présent prévu que les stocks mondiaux de riz à la clôture des campagnes de commercialisation de 2023-2024 s'établissent à 198,8 millions de tonnes, soit une baisse de 0,9 million de tonnes par rapport aux prévisions de décembre, mais un niveau encore supérieur de 1,1 pour cent aux estimations pour 2022-2023. À la suite d'un relèvement de 11,5 millions de tonnes depuis décembre, il est à présent prévu que les échanges mondiaux de céréales en 2023-2024 augmentent de 0,8 pour cent (3,7 millions de tonnes) par rapport à 2022-2023 et atteignent 480 millions de tonnes. Selon les prévisions, les échanges mondiaux de blé en 2023-2024



(juillet-juin), estimés à 197 millions de tonnes, devraient encore se contracter de 1,3 pour cent (2,5 millions de tonnes) par rapport à 2022-2023, malgré une révision à la hausse de 3,4 millions de tonnes qui est principalement due à l'amélioration des perspectives concernant les exportations en partance d'Ukraine et à un regain de la demande dans plusieurs pays importateurs. Les échanges mondiaux de céréales secondaires en 2023-2024 (juillet-juin) ont été relevés de 8,9 millions de tonnes depuis décembre et portés à 231,0 millions de tonnes, ce qui représente une augmentation de 3,3 pour cent (7,5 millions de tonnes) par rapport au niveau de 2022-2023. Des exportations de maïs en partance de Fédération de Russie, de Türkiye et d'Ukraine plus importantes que prévu, ainsi qu'une hausse de la demande de la part de la Chine et, dans une moindre mesure, du Mexique, ont contribué à la révision à la hausse de 5,6 millions de tonnes apportées aux prévisions concernant les échanges mondiaux de maïs, qui s'établissent à présent à 1,8 pour cent de plus que leur niveau de 2022-2023. Les projections concernant les échanges mondiaux d'orge ont, quant à elle, été relevées de 3,0 millions de tonnes, en raison d'un accroissement des ventes en partance de la Fédération de Russie et d'une augmentation de la demande en Chine. Les prévisions relatives aux échanges internationaux de riz en 2024 (janvier-décembre) ont été abaissées de 0,8 million de tonnes et s'établissent à présent à 51,5 millions de tonnes, ce qui s'explique en grande partie par le fait que les prévisions d'importations sont moins optimistes qu'auparavant pour le Népal et le Nigeria et laisse présager une contraction de 2,3 pour cent par rapport au niveau déjà réduit de 2023.

UN NOUVEAU PORTAIL DONNANT ACCÈS À DES STATISTIQUES SUR L'ALIMENTATION ET LES RÉGIMES ALIMENTAIRES

Pour contribuer à combler les lacunes en matière de données et à mieux orienter les politiques sur les systèmes agroalimentaires tenant compte de la nutrition, la FAO a établi un nouveau domaine dans sa base de données FAOSTAT. Le domaine comprend des statistiques harmonisées sur les aliments et les nutriments, qui ont été établies à partir de différents types et sources de données relatives à l'alimentation. Les statistiques portent sur les disponibilités, la consommation apparente et les apports alimentaires, avec des données sur les aliments, l'énergie et 17 nutriments essentiels, et renseignent ainsi sur différentes dimensions de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, du stade de l'approvisionnement jusqu'à celui de la consommation individuelle. S'agissant des disponibilités en aliments et en nutriments, on y trouve des statistiques de 186 pays collectées depuis 2010, lesquelles sont le fruit des efforts déployés par la FAO depuis longtemps pour l'établissement des bilans alimentaires et des comptes disponibilités et utilisation. Les infor-

mations sur les apports alimentaires et nutritionnels apparents sont issues d'enquêtes sur la consommation et les dépenses des ménages, qui ne sont pas toujours disponibles dans certains pays. Les données présentées proviennent également d'enquêtes sur la consommation alimentaire individuelle qui sont représentatives au niveau national. Le nouveau domaine permet d'accéder à des informations cruciales sur les nutriments, qui vont bien au-delà des calories. La FAO espère que ces données seront utiles pour définir des priorités en ce qui concerne les systèmes agroalimentaires et inciteront les pays à engager des moyens pour faciliter l'accès aux données tirées d'enquêtes. «Les régimes alimentaires sont le lien entre les systèmes alimentaires et un grand nombre de résultats sur le plan de la nutrition et de la santé. Nous avons besoin de statistiques fiables sur la disponibilité des aliments et des nutriments ainsi que sur la consommation au niveau des ménages et des individus pour mieux comprendre ce qui se passe à l'échelon local et pouvoir ainsi mettre au point des politiques et des programmes qui favorisent une alimentation saine pour tous», a déclaré Mme Lynnette Neufeld, Directrice de la Division de l'alimentation et de la nutrition. «La création de ce domaine permet de mettre à disposition davantage de données, ce qui est essentiel pour éclairer la transformation de systèmes agroalimentaires de sorte que ceux-ci produisent les denrées alimentaires nutritives et saines indispensables à une bonne alimentation pour tous. Pour y parvenir, nous devons harmoniser les statistiques relatives aux produits alimentaires et aux nutriments qui sont publiées en libre accès, conformément à ce qui avait été souligné par le Groupe d'experts de haut niveau du Comité de la sécurité alimentaire mondiale en 2023», a déclaré M. José Moncayo, statisticien en chef de la FAO et directeur de la division de la statistique de la FAO. Le domaine sur l'alimentation et les régimes alimentaires comprend quatre sous-domaines, fruits de la collaboration entre les divisions de l'alimentation et de la nutrition, de la statistique, et des pêches et de l'aquaculture de la FAO. Le sous-domaine sur les disponibilités, qui est établi à partir des comptes disponibilités et utilisation, fournit des données statistiques collectées depuis 2010 sur l'approvisionnement en denrées alimentaires, en énergie et en nutriments dans 186 pays. Grâce à une amélioration importante, des données sont désormais disponibles non seulement sur les calories, les protéines et les lipides, mais également sur les glucides, les fibres, le calcium, le fer, le magnésium, le zinc, le phosphore, le potassium, la vitamine B1, la vitamine B2, la vitamine C, la vitamine A et d'autres nutriments importants issus des produits alimentaires d'origine aquatique. Les statistiques sur les apports apparents fournissent actuellement des informations sur la consommation d'aliments et de nutriments pour 30 pays, lesquelles proviennent d'enquêtes sur la consommation et les dépenses des ménages.

Par Amel B et Agences

GAMBIE

UN FESTIVAL PERPÉTUE LA TRADITION D'UN RITE SÉCULAIRE

Inscrit au patrimoine immatériel de l'Unesco depuis 2005, le Kankurang - combinaison des mots mandingues « kango » et « kurango », littéralement « voix » et « force » - assure la transmission des valeurs et pratiques qui constituent le fondement de l'identité culturelle mandingue, un peuple d'Afrique de l'Ouest dont le foyer historique était l'empire du Mali. Les Mandingues se sont installés dans les actuels Sénégal et Gambie au XVIe et XVIIe siècles, apportant leurs traditions. Leurs rites initiatiques sont associés aux cérémonies de circoncision, durant lesquelles les jeunes hommes apprennent les règles qui garantissent la cohésion du groupe, les plantes médicinales et les techniques de chasse. Ils sont encore suivis dans certaines régions de Gambie, de Guinée-Bissau et dans le sud du Sénégal, notamment près de Mbour et en Casamance.

Ces pratiques sont menacées par l'occidentalisation des modes de vie, la raréfaction des surfaces boisées et la transformation des masques sacrés en objets décoratifs ou folkloriques. Depuis 2018, le festival annuel de Janjanbureh, à environ 250 kilomètres à l'est de Banjul, cherche à donner un nouveau souffle à cet héritage, explique son directeur, Muhammed Sadykhan. Pendant trois jours, des activités autour du Kankurang sont organisées dans cette ville qui se présente comme berceau et gardienne des traditions en Gambie, ancienne colonie britannique enclavée dans le Sénégal et devenue en 1965 le plus petit pays indépendant d'Afrique continentale.

Le vendredi soir, à la lueur de la lune et de quelques projecteurs, des Kankurangs de toute la sous-région défilent devant des centaines de spectateurs qui font cercle sous un vieux baobab sacré.

Au son des tam-tams et sous les applaudissements, ils effectuent des pas de danse à un rythme endiablé, rejoints par certains spectateurs.

Le lendemain, ils déambulent en ville sous le regard ahuri et souvent apeuré de jeunes enfants qui fuient à leur approche. Les femmes non plus ne peuvent les approcher de trop près. « Ce n'est pas un être humain comme les autres. Il est secret, surnaturel », dit Ndey Nichol, 30 ans. Originaire de Janjanbureh, elle est venue avec ses deux enfants. « Je veux que mes enfants acquièrent ces connaissances, qu'ils puissent voir ce qu'est notre culture, qu'ils comprennent d'où ils viennent », confie-t-elle. Lamin Jarjou, la quarantaine, ne voulait surtout pas rater ce festival. Pour lui, c'est une manière de faire vivre cette tradition qu'il pense menacée. « Les gens coupent même les arbres avec lesquels on fait les masques et les costumes. Préserver notre héritage, c'est aussi préserver nos forêts », estime-t-il. Sur l'île où se trouve Janjanbureh, sur le fleuve Gambie, l'activité bat son plein ce dernier week-end de janvier.

Les hôtels sont pleins, les touristes affluent, les enfants du pays reviennent et toute la ville est de sortie.

James Goswell, 35 ans, avec son bonnet aux couleurs de la Jamaïque, en profite pour vendre quelques objets traditionnels et souvenirs : Kankurangs miniatures, savons, tee-shirts... Pour lui, le festival est une chance de se faire un peu d'argent dans un quotidien qu'il dit difficile. Le festival ne se déroule qu'une fois l'année et ne peut sortir à lui seul la ville de son marasme, rappelle Mariama Sambou, guide locale de 23 ans. Les jeunes manquent d'opportunités. Beaucoup font le choix de l'émigration clandestine.

Mais le festival est une chance de montrer que sa ville, avec un riche héritage, est pleine de ressources et attractive, dit-elle.

In Centre Presse

AUTORITÉ AÉRONAUTIQUE DU CAMEROUN

Livraison de la première cuvée de techniciens en maintenance

Ce programme de formation de haut niveau en maintenance et recyclage d'aéronefs réalisé par l'école de formation de l'Autorité aéronautique nationale constitue une première dans l'histoire de l'aviation camerounaise.

Le 31 janvier 2024 à Yaoundé, la capitale camerounaise, 14 ingénieurs, qui ont achevé une formation de 10 mois en maintenance et recyclage des aéronefs au sein de l'école de formation de l'Autorité aéronautique du Cameroun, ont reçu leurs parchemins. C'était au cours d'une cérémonie présidée par le ministre des Transports, Jean Ernest Ngalé Bibé.

« L'aéronautique était l'un des rares secteurs de notre pays, où les formations initiales s'effectuaient seulement à l'étranger », rappelle la directrice générale de l'Autorité aéronautique. Paule Assoumou Koki souligne ainsi le bien-fondé de la création de l'école de formation de l'Autorité aéronautique, fruit d'un partenariat avec l'École nationale supérieure polytechnique de l'Université de Yaoundé I.

« Pour la première fois dans



l'histoire de l'aviation camerounaise, un programme de formation de haut niveau en maintenance et recyclage d'aéronefs a été offert par la CCAA (sigle de l'Autorité aéronautique en anglais, NDLR) au sein de son école de

formation (EFO) à Yaoundé, aux 14 ingénieurs désormais cadres supérieurs (...) C'est-à-dire, une formation initiale en aviation au Cameroun, qui combine les besoins professionnels et les exigences académiques de l'enseignement

supérieur. Unique en Afrique centrale, elle leur ouvre ainsi de belles perspectives professionnelles dans l'industrie de l'aviation civile», se satisfait l'Autorité aéronautique sur son site internet.

In Investir au Cameroun

TCHAD

L'UE offre une assistance humanitaire de 45 millions d'euros

Le Tchad traverse une crise humanitaire « complexe », touchant environ 7,6 millions de personnes en 2023, selon l'UE. Malgré l'aggravation de la crise humanitaire, seulement 27% des fonds nécessaires (920,6 millions USD) avaient été mobilisés en octobre, selon l'OCHA.

Le Tchad bénéficiera d'une aide de 45 millions d'euros de l'Union européenne (UE) visant à répondre aux besoins humanitaires pour l'année 2024. C'est ce qu'a annoncé Janez Lenarčič, commissaire chargé de la Gestion des Crises de l'UE, qui a entamé une visite dans le pays, le lundi 29 janvier. Selon les informations rapportées par le Journal du Tchad, les fonds seront principalement alloués aux domaines de l'alimentation, de la santé, de la nutrition, de l'eau, de

l'assainissement, de l'abri et de l'éducation. Cette initiative vise à apporter un soutien vital aux groupes de populations les plus vulnérables, confrontés à des crises alimentaires et nutritionnelles. Il s'agira notamment des réfugiés, des rapatriés et des populations touchées par le conflit soudanais dans l'est du pays, ainsi que les personnes déplacées internes affectées par le conflit du bassin du lac Tchad à l'ouest. La crise humanitaire au Tchad est décrite comme « complexe » par l'Union européenne, avec des besoins en constante augmentation. En effet, le nombre de personnes nécessitant une assistance humanitaire était estimé à 7,6 millions, en 2023, a souligné l'institution. Pour rappel, à la mi-avril 2023, l'arrivée des réfugiés sou-

danais a aggravé la crise croissante dans l'est du pays, s'ajoutant ainsi aux difficultés persistantes dans la province du Lac. Une situation qui a exacerbé les besoins urgents en assistance alimentaire et en traitement de la malnutrition aiguë sévère dans le Sahel, selon l'UE. Des efforts concertés et durables entre les organisations internationales et le gouvernement tchadien seront donc nécessaires pour stabiliser la situation. En octobre 2023, le taux de ressources financières mobilisées était en deçà de la moyenne des fonds requis révisés, soit 27%, s'élevant à 920,6 millions de dollars, selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA).

In Agence Ecofin

TUNISIE

Factory 619 crée et cofonde des start-up en santé, jeu, blockchain et transformation numérique

En partenariat avec des acteurs locaux et internationaux, Factory 619 offre un écosystème dynamique et des programmes sur mesure pour soutenir les entrepreneurs en Tunisie. Factory 619 est un centre d'innovation et de technologie situé à Tunis et opérant dans le monde entier. Fondé en 2017, il a pour objectif de créer et de cofonder des entreprises dans les domaines de la santé électronique, du jeu, de la blockchain et de la transformation numérique. Factory 619 propose une gamme diversifiée d'activités et de programmes, comprenant des hackathons, des challenges, des événements de réseautage et des workshops. Avec à sa tête Mehdi Nakouri et Hédi Michau, les associés fondateurs, le centre travaille à travers les divisions The Stu-

dio, The Foundry, The Forge et The Garage. The Studio est la première division créée par le centre. Il promeut l'innovation technologique en se concentrant sur la validation des idées commerciales et leur conversion en start-up technologiques évolutives. Le studio a déjà créé sept start-up dont 4Labs, un produit SaaS d'aide à la vente pour les industries pharmaceutiques. The Foundry aide les entrepreneurs à fonder des start-up et construire des entreprises. Elle accompagne les PDG en prenant en charge le processus de développement de leur produit et apporte son soutien aux efforts commerciaux. Par ailleurs, elle propose son soutien au directeur technique en s'occupant de la croissance et de la stratégie d'entrée sur le marché de

leur entreprise. The Forge, quant à elle, offre aux entrepreneurs des services sur mesure dans les domaines de la technologie, de la création de produits et des programmes d'innovation. En ce qui concerne la division The Garage, elle crée un écosystème entrepreneurial propice et renforce les start-up. La division organise des programmes et événements de pré-incubation, ainsi que des programmes de pré-accélération. Factory 619 a signé plusieurs partenariats pour mettre ses entrepreneurs dans les meilleures conditions. Parmi ses partenaires, on peut citer la radio tunisienne Express FM, Mediterranean Development Initiative, Nextera et Athens Lifelong Learning Institute.

In We Are Tech Africa

EQUIPE NATIONALE : COMMISSION DE CANDIDATURE

Installation d'une commission ad-hoc

Cette commission aurait pour objectif d'éviter un mauvais casting avec cet élargissement de la consultation. Encore faut-il que ses membres aient suffisamment de compétence pour disposer de cette capacité à bien choisir le nouveau sélectionneur de l'EN avec des paramètres bien précis comme les diplômes, l'expérience et résultats en équipe nationale et en clubs ainsi que l'expérience en Afrique

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Walid Sadi, procédera lundi à l'installation d'une commission Ad-Hoc chargée d'examiner les

candidatures au poste de sélectionneur national de l'équipe nationale A, a annoncé l'instance fédérale dimanche dans un communiqué publié sur son site officiel. "La commission remettra ses conclusions dans un délai n'excédant pas les dix jours", précise la même source. Dans un communiqué publié mardi dernier, la FAF a indiqué qu'elle se projetait désormais sur "un nouveau challenge avec un nouveau sélectionneur et un nouveau staff technique", qui seront désignés prochainement à la tête de l'équipe nationale, en remplacement du désormais ancien sélectionneur Djamel Belmadi, qui n'a plus donné suite à l'accord de résiliation à l'amiable de son contrat. Il

faut savoir que plusieurs noms circulent quant au successeur de Djamel Belmadi. Citons HalilHallilhodzic qui a qualifié l'Algérie en Coupe du monde et réussi à faire passer l'Algérie en huitième de finales de cette compétition et à faire douter l'Allemagne à ce stade du tournoi. Citons également Queiroz qui a qualifié plusieurs équipes nationales en coupe du monde. La presse cite, en outre le bosniaque Mehmed Bazdarevic. Lors de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024) qui se poursuit en Côte d'Ivoire du 13 janvier au 11 février, l'équipe nationale a raté sa participation en se faisant éliminer dès le premier tour du tournoi, pour la deuxième

fois de rang. Cela après l'édition 2021 (reportée à 2022) au Cameroun. Après deux matchs nuls de rang concédés face à l'Angola (1-1) et au Burkina Faso (2-2), les coéquipiers du capitaine Riyad Mahrez se sont inclinés, à la surprise générale, lors du match décisif face à la Mauritanie (0-1). Sous la houlette de Djamel Belmadi, les "Verts" avaient également échoué à se qualifier pour la dernière Coupe du monde 2022 au Qatar. L'ère Belmadi avait bien commencé en menant l'Algérie à remporter la CAN-2019 en Egypte, moins d'une année après son arrivée en août 2018, en remplacement de Rabah Madjer, limogé.

R.S

LIGUE 1 MOBILIS :

Le MCEB bat le CRB

Le MC El-Bayadh s'est imposé à domicile face au CR Belouizdad 2-1 (mi-temps : 2-0), en match disputé dimanche au stade Zakaria Medjdoub, comptant pour la mise à jour de la 12e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football. Les locaux ont ouvert le score dès la 11e minute de jeu par Mohamed Amine Mes-aaïdi.

Ce dernier s'est illustré peu avant la pause en servant

idéalement Kamel Belmiloud qui a réussi à faire le break (44e). En seconde période, le CRB a réduit le score grâce à son attaquant Oussama Darfalou (70e). Grâce à ce succès, le MCEB met fin à une mauvaise série de six matchs sans victoire, et se hisse à la 10e place en compagnie de l'US Biskra avec 21 points chacun. De son côté, le quadruple champion d'Algérie reçoit un coup d'arrêt, lui qui restait

sur deux succès de rang à domicile face à la JS Saoura (3-1) et au MC Oran (2-0). Le Chabab qui réalise une mauvaise opération en échouant à réduire l'écart avec le leader le MC Alger, compte huit points de retard sur le « Doyen », détenteur du

titre honorifique de champion d'hiver. Il s'agit du dernier match de mise à jour de la compétition, avant la reprise du championnat prévue le week-end du 9 et 10 février, avec le déroulement de la 16e journée, marquant le début de la phase retour.

RESULTAT ET CLASSEMENT :

Club	Pts	J
1). MC Alger	36	15
2). CR Belouizdad	28	15
3). Paradou AC	26	15
4). USM Alger	26	15
5). CS Constantine	24	15
6). ES Sétif	24	15
7). USM Khenchela	23	15
8). JS Kabylie	22	15
9). JS Saoura	22	15
10). MC El Bayadh	21	15
11). US Biskra	21	15
12). NC Magra	17	15
13). ASO Chlef	16	15
14). ES Ben Aknoun	10	15
15). MC Oran	09	15
16). US Souf	04	15
		APS

HANDBALL :

La Supercoupe et le Championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe confirmés en Algérie

Programme partiel des 16es de finale de la Coupe d'Algérie (seniors/messieurs) de football, à l'issue des matchs de vendredi, samedi et dimanche, pour le compte des 32es de finale :

Programme des 16es de finale :

NA Hussein Dey (L2) - MO Constantine (L2)	ASO Chlef (L1) - US Biskra (L1)
ES Ben Aknoun (L1) - ASM Oran (L2)	Paradou AC (L1) - MC Oran (L1)
Hydra AC (Inter régions) - JSD Jijel (Inter régions)	CA Batna (L2) - USM Annaba (L2)
CR Zaouia (Inter régions) - MC Alger	(L1) USM Khenchela (L1) - GC Mascara (L2)
WA Tlemcen (Inter régions) - JS Saoura (L1)	IS Tighenif (Inter rég) - ES Mostaganem (L2)
JS Azazga (Inter -régions) - CR Ben Badis (Inter rég)	US Chaouia (Inter régions) - R. Bougaâ (Inter rég)
ES Sétif (L1) - CS Constantine (L1)	USM Alger (L1) - MB Rouissat (Inter régions)
Olympique Akbou (L2) contre vainqueur MC El Bayadh (L1) - CRB Mécheria (L2)	
Vainqueur JS Kabylie (L1) - CR Belouizdad (L1) contre l'AS Khroub (L2).	

APS

MERCATOLYON:

Benrahma officiellement prêté à l'Olympique Lyon jusqu'à la fin de saison

L'ailier international algérien de West Ham (Premier league anglaise) Saïd Benrahma a été prêté jusqu'au 30 juin 2024 avec option d'achat à l'Olympique Lyon (France), a annoncé le club rhodanien vendredi dans un communiqué « Après avoir obtenu l'ensemble des documents permettant la validation de l'opération, l'Olympique Lyonnais confirme l'arrivée en prêt de l'attaquant international algérien de 28 ans, Saïd Benrahma, en provenance de West Ham, jusqu'au 30 juin 2024. Ce prêt payant d'un montant d'environ 6 millions

d'euros s'accompagne d'une option d'achat d'environ 14,4 millions et d'un intéressement de 10% sur la plus-value dans le cas d'un éventuel futur transfert », précise l'OL. Benrahma a rallié jeudi Lyon où il a passé avec succès sa visite médicale d'usage, pour s'engager en prêt avec option d'achat non obligatoire. Le transfert n'a pu se faire à temps, puisque le club anglais n'a pas fourni les documents nécessaires sur la plateforme TMS de la FIFA, et cela malgré les relances répétées des Lyonnais et une communication télé-

phonique mutuelle continue. « Originaire d'AïnTémouchent (Ouest d'Algérie), Benrahma rejoint, en 2013, le centre de formation de l'OGC Nice et amorce très rapidement son ascension en Ligue 1. Professionnel en 2015, il est ensuite prêté à plusieurs reprises en France en portant successivement les couleurs d'Angers, du Gazélec Ajaccio et de Châteauroux où il marque 12 buts en 34 matches, attirant ainsi l'attention de l'Angleterre », souligne le communiqué. Et de conclure : « L'Olympique Lyonnais se réjouit de l'arrivée de

Saïd Benrahma, joueur expérimenté avec près de 350 matches à son actif au plus haut niveau. » Benrahma avait rejoint West Ham en 2020 en provenance de Brentford FC d'abord à titre de prêt, avant que les « Hammers » ne décident de lever l'option d'achat et engager le natif d'AïnTémouchent (Ouest d'Algérie) jusqu'en 2026. Sous le maillot de West Ham, Benrahma compte 141 apparitions, toutes compétitions confondues, pour 24 buts. Il a remporté en 2023 la Ligue Europa Conférence.

LIGUE 2 :

LA 16ÈME JOURNÉE MAINTENUE AU 16 FÉVRIER

La 16ème journée du championnat de Ligue 2 qui vient d'être avancée aux 10-11 février est finalement maintenue à sa date initiale le 16 février 2024, a indiqué la Ligue nationale du football amateur (LNFA). Le maintien de cette journée à cette date a été décidé par la LNFA en concertation avec les clubs, précise l'instance chargée de la gestion de la compétition. Le programme de cette journée sera publié prochainement, conclut la LNFA. Pour rappel, le RC Kouba (34 points) et l'Olympique Akbou (38 pts) sont actuellement les leaders respectifs des groupes Centre-Ouest et Centre-Est, à l'issue de la 15e et dernière journée de la phase aller.

APS

METZ MOSELLE AHTÉLOR (EN SALLE) :

GOUANED SIGNE UN NOUVEAU RECORD PERSONNEL SUR 800M

L'athlète algérien, Mohamed Gouaned, a signé samedi un nouveau record personnel sur 800m en terminant à la deuxième place du Meeting en salle de Metz Moselle Ahtélor (France) avec un temps de 1:46.34. L'Algérien a été devancé par le Botswanaï Tshepiso-Masalela (1:45.56), alors que la troisième place est revenue au Néerlandais Tony Van Diepen (1:46.87). C'est la deuxième sortie de Gouaned sur 800 m cette saison, après le Meeting en salle en République Tchèque (30 janvier), où il avait terminé à la septième place avec un chrono de 1:48.44.

APS

MAHIEDDINE BACHTARZI, LE « CARUSO » ALGÉRIEN

Ténor, dramaturge et fondateur de l'art théâtral

Mahieddine Bachtarzi, né le 15 décembre 1897 dans la Casbah à Alger et mort le 6 février 1986 à Alger, il est l'un des principaux artisans du théâtre algérien. Il fut aussi chanteur d'opéra (ténor), acteur, auteur de théâtre et directeur du Théâtre national algérien (opéra d'Alger).

Mahieddine Bachtarzi est né dans la Casbah d'Alger, dans une riche famille d'origine algéro-turque. Il s'initia très jeune au chant religieux où le seul instrument était la voix. Poursuit des études coraniques à la Médersa libre de cheikh Ben Osman, à l'issue desquelles il devient chantré à la mosquée Jamaa al-Jdid d'Alger et muezzin. Le mufti Boukandoura, réputé pour son érudition et ses qualités de musicien, lui révélera les premiers secrets d'interprétation des modes avant qu'il ne se détournât vers la musique profane. Sa voix de ténor était tellement fascinante que déjà en 1921, il comptabilisait plus de 66 disques enregistrés, sans compter le nombre impressionnant de concerts donnés aussi bien en Algérie qu'en France, en Italie et en Belgique. Il fut surnommé Le Caruso du désert par la presse française à la suite d'une réception donnée au Quai d'Orsay. À partir de 1923, il assuma la direction de la Société musicale El-Moutribia et devint, à partir de 1930, le 3e Maghrébin membre de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (Sacem), après Edmond Yafil et le Tunisien Mohamed Kadri. Il a interprété et enregistré la chanson religieuse Ibrahim el-Khalil, qui a acquis une renommée plus tard dans les années 1970 en tant qu'incontournable lors de la célébration de l'Aïd-el-kébir en Algérie, avec la voix caractéristique de Abdelkrim Dali. Sans rompre totalement avec la chanson, il se découvre une nouvelle vocation, avec Allalou et un peu plus tard Rachid Ksentini, Mahieddine Bachtarzi déblaie le terrain pour faire admettre l'existence d'un théâtre algérien en s'adressant aux Algériens dans la langue qu'ils parlent, transposant sur la scène, à leur intention, des récits légendaires ou populaires. C'est



ainsi qu'il créera sa propre troupe et tout en ayant l'évident souci didactique, il

opta pour le genre comique, adopta le style réaliste et entreprit la difficile tâche

de se réapproprier un patrimoine riche, mais dévasté par plus de cent ans de calamité coloniale. Lors de deux concerts en 1937, il vend plus de 800 exemplaires de son recueil composé de 12 chansons. L'administration coloniale censure ce recueil qui sera interdit par le Journal officiel d'Algérie, par un dahir du sultan du Maroc et par un arrêté beylical, car quatre chansons étant considérées comme subversives : Afic ya benel Djaïr (Réveille toi ô enfant de l'Algérie), Saoutoul el Djazaïr (La Voix de l'Algérie), Houb erréassa (L'amour des honneurs) et Maarefnache ache men teriq Nakhdou (Nous ne savons pas quel chemin prendre).

IL EST UN DES INTERPRÈTES LES PLUS CONNUS DU GENRE LÉGER DE LA CHANSON FRANCARABE.

Après l'indépendance de l'Algérie, il assume la direction du Conservatoire municipal d'Alger (1966-1974) et rédige ses Mémoires parus chez la Sned, en 3 volumes. Il demeure l'interprète qui a le plus œuvré pour la musique arabo-andalouse d'Alger. Il obtiendra de nombreuses distinctions honorifiques tout au long de sa vie, meurt le 6 février 1986 à Alger, à l'âge de 88 ans. Après avoir reçu les palmes tunisienne (1929) et marocaine (1962), chevalier de l'Ordre du Ouissam alaouite et de commandeur du mérite humain décerné par les autorités suisses pour sa contribution et le rôle qu'il a joué pour faire connaître la culture et la musique algériennes. Son pays l'honore, à titre posthume, le 21 mai 1992, en lui décernant la médaille de l'Ordre du Mérite national. Le théâtre national algérien (TNA) porte son nom

I.Med

GENÈSE DU THÉÂTRE DEPUIS ALLALOU ET KSENTINI

Le curieux parcours de l'art populaire sous l'occupation

Le théâtre algérien a pris son essor dans les premières années du XXe siècle. Il existe en Algérie comme dans le reste du monde arabe, des formes d'expression théâtralisées, telles celles des conteurs dans les spectacles de Khalqa, ou des Meddhas. S'y ajoutent d'autres formes, telles que les sketches joués à l'occasion de pèlerinages, ou le théâtre d'ombres. Toutefois, le débat a fait rage entre spécialistes pour savoir si ces formes avaient influencé ou pas le théâtre, certains y voyant une forme de proto-théâtre, tandis que les autres reprochaient aux premiers une vision occidentalocentrée quand ce n'était pas une forme de racisme. Toujours est-il que parmi les dramaturges les plus connus, le premier à avoir utilisé la Halga, comme scénographie et avec emploi du Meddah, fut Kadour Naimi. Ensuite, deux au moins, Abdelkader Alloula et Kateb Yacine, ont explicitement indiqué vouloir intégrer Halqa et Meddha dans leur œuvre. Quant aux pionniers algériens Allalou et Rachid Ksentini, qui ont réussi à populariser la forme classique occidentale en arabe dialectal

après les échecs des représentations existantes en arabe littéraire, ils ont largement recouru aux techniques des conteurs traditionnels. C'est en voulant gagner l'argent qui leur était nécessaire pour accomplir le pèlerinage de la Mecque que des poètes et conteurs ambulants appelés Meddah ou Guwâl, se produisaient sur les places publiques, donnant naissance à une ébauche du métier de comédien. À la veille de la première guerre mondiale, des personnages

divers apparaissent dans des saynètes ou des spectacles de Garagouz, formant peu à peu un véritable répertoire joué lors de cérémonies telles que les mariages, les circoncisions, ou lors des pèlerinages des Zawiyyas, à l'occasion desquels les gens de la ville apportaient le Rgab, la musique inaugurant ces célébrations. Des confréries se produisent également lors de ces cérémonies dont une, la confrérie des Issawas, qui laissera une trace mémorable à travers le

Maghreb en raison du caractère très spectaculaire de ses danses rituelles. Mais des spectacles occidentaux comme le boulevard et le vaudeville ont pu, dans l'Algérie coloniale, influencer les pionniers du théâtre algérien que furent Rachid Ksentini (1887-1944), et Mahieddine Bachtarzi (1897-1986) et Allalou (1902-1992). Ce dernier pratiquait le chant religieux.

I.MED/A.W.

«LE BEL ART»

Une nouvelle association pour la préservation et l'enseignement de la musique andalouse

Une nouvelle association dénommée "Le bel Art", qui a pour objectif la promotion et la préservation du patrimoine musical algérien notamment la musique andalouse, a été créée récemment, a indiqué sa présidente, Sihem Boumaâza. "Le bel Art" œuvre à "préserver et à valoriser le patrimoine algérien, notamment la musique andalouse dans ses différentes variantes comme le hawzi et Laaroubi", à

travers l'enregistrement des "noubat" de ce genre musical authentique, dans une approche pédagogique visant à "perpétuer les traditions musicales algériennes", explique la présidente de l'association. L'association prévoit également de mettre en place des ateliers d'apprentissage d'instruments de musique associés à ce genre musical notamment le "oud" (luth), le kanoun et la kouitra, en plus de cours

d'initiation au chant, ouverts aux apprenants âgés de plus de 6 ans. Des artistes et figures de la musique algérienne traditionnelle à l'image d'El Hadi Boukoura (chef d'orchestre), Amira Chekchak, Mounia Chatal, Nacer Belkacem, Meziane Youcef Aït Ameur et Karim Melzi, comptent parmi les membres de cette nouvelle association domiciliée à Alger.

I.Med/Agence

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BISKRA
DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE ET DE
LA CONSTRUCTION
NIF : 097507019069808
Avis D'Attribution Provisoire
De L'Appel d'Offre National Ouvert avec exigence de capacités Minimales
N° 02/2024

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant Réglementation des marchés publics et des délégations de services public, la direction de l'urbanisme et l'architecture et de la construction de la wilaya de Biskra informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à L'Appel d'Offre National Ouvert avec exigence de capacités Minimales N° 02/2024 paru le 10/01/2024 dans les quotidiens nationaux

et **L'EXPRESS** paru le 11/01/2024 pour la réalisation des projets:

Commune de Biskra
Lotissement 461 lots
Lot : Voirie (Couche de Base)
Lotissement 848 lots Bir Zaaboub
Lot : Voirie (Couche de Base)

Qu'après délibération de la commission d'ouverture des plis et de jugement des offres la proposition de l'attribution des lots s'établit comme suit :

Commune	Lot	Entreprise	Montant	Délai	NIF	Obs
Biskra	Lotissement 461 lots Lot : Voirie (Couche de Base)	NOUIS KHEKEDINE	31 999 382.58 DA	03 MOIS	17951596138108	Moins Disant
	Lotissement 848 lots Bir Zaaboub Lot : Voirie (Couche de Base)		36 020 576.00 DA	03 MOIS		Moins Disant

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours auprès du commission de la wilaya des marchés public et tout soumissionnaires intéressés pour prendre connaissance des résultats détaillés, sont invités de se rapprocher de nos services au plus tard trois (03) jours à compter de la parution du présent avis Dans les quotidiens nationaux et le Bomop.

L'EXPRESS DU 06/02/2024

ANEP : N° 2416003629

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABIT L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BLIDA

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 03/2024
NIF: 41102400909010

Projet : RÉALISATION D'UN COLLEGE TYPE B6 AU NIVEAU DU SITE DES 5000 LLV SIDI SERHANE
COMMUNE DE BOUINAN WILAYA DE BLIDA (CITÉS D'HABITATS INTÉGRÉES PROGRAMME 2022)
(Tranche Fermes et Tranche conditionnelle).
Tranche Fermes : Pédagogique + Administration + Bloc Sanitaire et Atelier Y Compris VRD.
Tranche Conditionnelle : Bloc Logements

Seules Entreprises qualifiées et spécialisées peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Equipements publics De la wilaya de Blida sidi des frères ZEDRI Ben Boulabd, Blida, Ayant un certificat de qualification et classification professionnel en cours de validité en bâtiment comme Activité Principale Ou Secondaire catégorie Quatre (04) ou Plus, Avoir réalisé au moins un (01) projet de même nature justifié par attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrages publics et la Moyenne des chiffres d'affaires de trois (03) dernières années des candidats doivent être égale ou supérieur à 80 millions de dinars.

1- Le dossier de candidature contient :

- Déclaration de candidature remplie cachet et signée par le soumissionnaire
- Déclaration de probité dûment remplie cachet et signée par la personne habilitée.
- Statut de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale (copie).
- Comptes sociaux pour les entreprises dotées de la personnalité morale (dernier exercice).
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires.
- Certificat de qualification et de classification dans le domaine de bâtiment comme activité principale ou secondaire en cours de validité (copie) de catégorie Quatre (04) Ou plus.
- Attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrages publics.
- Les bilans comptables des trois (03) dernières années doit être visés par les services des impôts (copie).
- Liste de personnel justifié par diplôme et affiliation CNAS.
- Liste de moyens matériels justifier par (acte grise plus police d'assurance en cours de validité pour le matériel roulant, factures d'achat pour le matériel non roulant, en cas de location joindre contrat notarié).
- Registre commerce électronique

2-L'offre technique contient :

- Déclaration à souscrire dûment remplie cachet et signée par la personne habilitée.
- Le présent cahier des charges paraphé et signé par le soumissionnaire et portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Une mémoire technique.

3-L'offre financière contient :

- La lettre de soumission dûment remplie paraphée, signée, cachetée et datée.
- La bordereau des prix unitaires dûment rempli paraphé, signé, cacheté et daté.
- Le détail quantitatif et estimatif dûment rempli, paraphé, signé, cacheté et daté.
- Récapitulatif général dûment rempli, paraphé, signé, cacheté et daté
- La décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF).

L'offre doit être présentée par le soumissionnaire de la manière suivante :

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « Dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°..... Projet :

La durée de préparation des offres est fixée à 10^{ème} jour à partir de la première parution de l'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La date de dépôt des offres : les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres avant 12h 00. Si le jour de l'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un week-end l'ouverture se fera le jour qui suit.

La durée de la validité des offres est de 01 mois augmentée de la durée de préparation des offres.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF
DAIRA D'OUED FODDA
COMMUNE DE OULED ABBES
NIF :098402189024228

Avis d'appel d'offre National ouvert avec exigence
De Capacités minimales N 01/2024

La COMMUNE DE OULED ABBES lance un appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2024 pour la réalisation de projet suivant:
Réhabilitation les écoles primaires et son structures d'accompagnements :
Lot 01- Aménagement interieure + étanchéité ecole achit hannni ouled abbes
Lot 02- Aménagement école moumna djeloule OULED ABBES
Lot 03- Aménagement ecole belabbes aek ouled bouli a ouled abbes
Lot 04- Aménagement ecole dellali echikh brehienne ouled abbes
Lot 05- Aménagement Interieure + étancheaite ecole meghaini meliani al hmaid /ouled abbes.

Les entreprises intéressées par la présente offre et qualifiées dans le domaine **batimant principale (Catégorie 02 et Plus) Pour le projet n° 01 et n° 02 et n° 03 et n° 04 et 05** doivent se présenter au bureau de marché de commune de OULED ABBES pour retirer le cahier des charges contre paiement d'un montant de 5.000.00 ACHAQUE LOTS DA Pour **Pour chaque lots** auprès du régisseur communal de ouled abbes Non Remboursable.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention «dossier de candidature», « offre technique » ou «offre financière», selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres- appel d'offres» National ouvert avec exigence De Capacités minimales n°01/2024 projet : à monsieur le P'APC ouled abbes.

Condition minimale d'éligibilité des soumissionnaires

Ne peuvent soumissionner Que les entreprises ou groupement d'entreprises ayant : **tous les lots**

certificat de qualification et de classification de l'entreprise en cours de validite dans le domaine batimant principale (Catégone 02 et Plus)
une (01) attestation de bonne exécution délivrée par le service contractant pour les travaux similaire.
chiffre d'affaires les cinq (05) dernières années ≥ 1.000.000.00 DA

L'offre doit être accompagnée d'un dossier réglementaire comprenant les pièces suivantes:

01-Le dossier de candidature contient:

- 1- Une declaration de candidature remplie, signé par le soumissionnaire
- 2- Déclaration de probité dûment remplie, signée par le soumissionnaire
- 3- les statuts pour les sociétés
- 4- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- 5- casieer judiciaire ne porte pas la mention « néant » et copie de jugement.
- 6- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :
a/ Capacités professionnelles : Une copie du certificat de qualification et de classification de l'entreprise en cours de validité à relevant le secteur : **activité travaux batimant (Catégorie 02 et Plus)Pour les touts les lots**
b/ **Capacités financières** : justifiés par les Bilans des cinq (05) dernières années établie par un comptable agréé ou commissaire de comptes approuvée par les impôts -les références bancaires (RIB).
c/ **Capacités techniques** -Liste des moyens humains justifie par les diplômes- certificat d'affiliation et des ouvriers justifie par certificat d'affiliation (cnas) en cours de validité et déclaration annuel des salaires (CNAS -DAS)
liste des moyens materiel dument justifie par les copies des cartes grises ou quittance de depose cartes grises ou carte jaune + assurances+ contrôle technique en cours de validité pour le matériel non roulant doit être Justifie par le PV de constat établie par un huissier de justice ne déppasse pas trois (03) mois a partir de la date de constat
-Les références professionnelle de l'entreprise : les attestations de bonne exécution indiquer le montant délai d'execution du projet délivrées par le maître de l'ouvrage pour les travaux similaires.

Indiquer le montant délai d'execution du projet délivrées par le maître de l'ouvrage pour les travaux similaires.

02- Offre technique :

- 1- Déclaration à souscrire dûment remplie et paraphée et signé par le soumissionnaire.
- 2- Cahier des charges remplis, signé et paraphié par le soumissionnaire portant dans sa dernière page la mention **manuscrite « lu et accepté »**+ Reçus de versement du cahier des charges.
- 3- un memoire technique justificatif.
- 4- Le délai de réalisation + Planning de réalisation des travaux.

03 - Offre Financière:

- 1- Lettre de soumission remplis, signée- lisible, par le soumissionnaire
- 2- Bordereau des prix unitaires remplis, signée et paraphée- lisible, par le soumissionnaire
3. detail quantitatif et estimatif remplis, signée et paraphée lisible, par le soumissionnaire

La date de depôt des offres est fixée à vingt et un **(15) jours**, a compter de la première date de parution dans deux quotidiens nationaux diffusés au niveaux national ou **(BOMOPI)**

L'ouverture des plis en seance publique: dossier de candidature, des offres techniques et financieres pendant la même séance aura lieu au siège de l'APC de ouled abbes à **(14:00)**, le même jour de la date de dépôts des offres, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos legal, la date de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **90 jours** Cet avis tiendra lieu de convocation à toutes les entreprises participantes.

L'EXPRESS DU 06/02/2024

ANEP : N° 2416003589

L'EXPRESS DU 06/02/2024

ANEP : N°2416003425

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE AIN DEFLA
DAIRA D' EL- ATTAF
COMMUNE D' EL-ATTAF
NIF COMMUNAL : 098444105122921

AVIS L'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des deux articles 65 et 82 Décret présidentiel n°: 15-247, en date du 02 Dhu al-Hijjah en 1436 correspondant au 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et l'article 56 de la loi 23-12 du 18 moharrum 1445 correspondant au 5 aout 2023 le P A P C d'el-ATTAF informe les soumissionnaires concernés par d'appel d'offres ouvert N°: 01/2024 paru dans les quotidiens nationaux "الجزيرة" en date du: 10-01-2024 et "L'express" en date du 11.01.2024 relatif à : - location des autobus scolaire pour l' Année 2024 pour les lignes ci-dessous Que suite a l'opération d'évaluation il a été décidé d'attribuer les quotas de projets ci-dessous conformément au tableau suivant :

Intitule de projet	Entreprise	NIF	Le montant maximal en TTC	La durée du service	N/T	Observation	
Location des autobus scolaire pour l' Année 2024	5-El krawashe + el mgayale (pour « cole hadoushe).	AHMED BENYAJHA ABDENOUR	198441001136124	480.000,00 DA	150 jours	25/50	La moins disant ,parmi les offres pré-qualifiées techniquement
	8-El zmalia pour école hadouche abdellah . deux fois matin et soir .			448.500,00DA	150 jours	25/50	La moins disant ,parmi les offres pré-qualifiées techniquement
	9-fraction zawatnia khararba (agence onleul zitouni Mosquée el chkalil pour école ben ferar sidi boubida .deux fois matin et soir	ZIAN HAMMOU MAHDJOUBA	288443500267137	628.500,00DA	150 jours	25/50	La moins disant ,parmi les offres pré-qualifiées techniquement
	11-Fontaine publique (ben lbada + mosque chekalil)pour sidi bouabida école ben ferare numero 1	AHMED BENYAJHA ABDENOUR	198441001136124	435.000,00DA	150 jours	25/50	La moins disant ,parmi les offres pré-qualifiées techniquement

Tout soumissionnaire intéressé a prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de son offre est invité a se rapprocher du service comptabilité au plus tard trois (03) jours a comité de la publication.Tout soumissionnaire concernant conteste ce choix est prié de faire un recours dans un délai de 10 jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les journaux conformément à l'article 82 des décrets précédents .

L'EXPRESS DU 06/02/2024

ANEP : N° 2416003548

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Wilaya de Ain Defla

Direction des équipements Publics
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF)
099944019051117
SIEGE SOCIAL
Rue KEOUAZ Moussa - Ain Defla

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des équipements publics dont le siège social est au Rue de KOLOUAZ Moussa - Ain Defla, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale N°66/2023 paru dans les quotidiens nationaux "الجزيرة" en date du 25/12/2023 et «L'EXPRESS» en date du 25/12/2023 et dans le BOMOP relatif à la réalisation d'un collège type b 6/200 R à Tacheta Zougagha (Lakhbabza) en 04 lots. Qu'après l'évaluation des offres techniques et financières les marchés ont été attribués provisoirement comme suit :

Désignation des lots	Atributaire provisoire	Note obtenue de l'offre technique	Montant de l'offre financière en TTC	Montant de l'offre financière en TTC Après correction	Délai proposé	Critère de choix
LOT N°01: Blocs pédagogiques En Tous Corps D'états + Chauffage Central.	BOUTLILIS BOUZIANE NIF: 163200100103133	41,00 points > 30,00 points	167 884 664,50DA	179 991 593,60 DA	18 Mois	L'Offre moins disante pré qualifié techniquement
LOT N°02: Dord-jersion (200R) avec Ses VRD + Vestaire.	BOUTBEL DJILLALI NIF: 002002090722175	42,00 points > 25,00 points	47 210 222,05 DA	47 210 222,05 DA	08 Mois	L'Offre moins disante pré qualifié techniquement
LOT N°04: Logements de fonction (1 F5, 2 F4, 2 F3) avec Ses VRD.	BOUTBEL DJILLALI NIF: 002002090722175	40,00 points > 25,00 points	35 153 974,23 DA	35 153 974,23 DA	08 Mois	L'Offre moins disante pré qualifié techniquement
LOT N°07: VRD + Aménagement extérieur + PS III (GC + Equipement) + Raccordement En Energie électrique + Eclairage Extérieur.	BOUTBEL DJILLALI NIF: 002002090722175	26,00 points > 25,00 points	39 516 747,69 DA	39 516 747,69 DA	05 Mois	L'Offre moins disante pré qualifié techniquement

Les autres soumissionnaires sont invités, s'ils le souhaitent, à se rapprocher du service des marchés publics dans un délai de trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières. La commission des marchés de la wilaya de Ain Defla est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

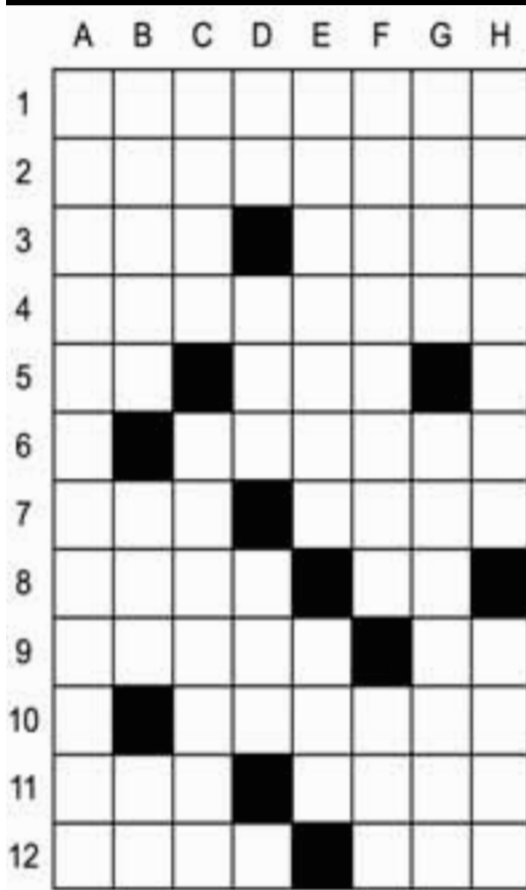
L'EXPRESS DU 06/02/2024

ANEP : N° 2416003562

The image shows a screenshot of the Facebook profile for 'L'express le quotidien'. The profile picture is the newspaper's logo. The cover photo features a man in a suit speaking at a podium. The page includes a bio, contact information (phone number 021 79 99 52 and email l'express@algeria.dz), and a list of recent posts. One post is titled 'Le président Tebboune: L'Algérie n'admettra jamais de bases militaires étrangères' and another is 'Tebboune refuse toute médiation avec le Maroc - L'Express Algérie'.

The image displays a large, stylized graphic logo for 'L'EXPRESSDZ'. The logo consists of a fan-like shape made of several curved lines radiating from a central point, positioned above the text 'L'EXPRESSDZ' in a bold, sans-serif font. The entire graphic is repeated twice, once at the top and once at the bottom of the block.

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Terrible.
- B. Valider une décision. Sol des régions désertiques. Artifice andalou.
- C. Ils dansent à l'Opéra. Qui ne sont plus valables.
- D. L'argon. Permission accordée. Il peut être entrepris pour éliminer le superflu.
- E. Il est sur le départ. L'orfèvrerie en est un.
- F. Gardiens peu commodes. Faute au tennis.
- G. Bordure forestière. Caractère d'une voix rude.
- H. Qui donnent des reflets irisés. Les grands sont classés.

HORIZONTALEMENT

- 1. Ville de Tartarin.
- 2. Mettra à bonne distance.
- 3. Un jour qui peut prolonger un week-end. Palmier à noix.
- 4. Faire disparaître un phénomène négatif.
- 5. Métal pour jolie barre. Membre d'un peuple amérindien.
- 6. Ornement de bague.
- 7. Elle faisait bouillir les anciens. Roues de poulies.
- 8. Met en jeu. Bien assimilé.
- 9. Sera actif. Deux cents en chiffres romains.
- 10. Il a bon tain.
- 11. Support sur le parcours. Il entoure la ballerine.
- 12. Muse d'Aragon. Les dessinateurs les ont bien en main.

LES MOTS FLÉCHÉS

SANS PEINE
 FIL CHIRURGICAL
 IL CHANGE TOUT LE TEMPS
 DONNER DES SOINS
 MAL D'OREILLE
 POISON
 SECONDE FILLE DE HUGO
 ÉMISES
 DÉTERMINANT POSSESSIF
 UN MOYEN D'ÉCRIRE PLUS VITE
 CHEF RELIGIEUX
 LANGUE DE LA BALTIQUE
 INTÉGRALEMENT
 LE BRUIT DU FEU
 REPAIRE DE TAUPES
 HÉROÏNE DE LA MYTHOLOGIE GRECQUE
 LUSTRÉ
 IMPEC-CABLE
 UNE CERTAINE EFFERVES-CENCE
 FRAÎCHE
 ERBIUM SYMBO-LISÉ
 DEVISE NORDIQUE
 PLUS QU'UN SINGLE
 VALLEE EN ETHIOPIE
 CELA ÉVITE UNE LONGUE LITANIE
 PRODUITE
 BERCEAU DE NAVIRE
 DÉPÔT LITTORAL
 CÉLÈBRE BUFFALO
 FILMS PERSON-NELS
 FOUR-REAUX
 CLAYON
 ATTACHÉ AU LICENCIÉ
 CITÉ EN CÔTE-D'OR
 PEINTRE QUI CON-SOMME BEAUCOUP D'EAU
 DU PAYS DU DOLLAR
 QU'EN EST-IL ?
 QUI A TROP SERVI
 LUMIÈRE D'ÉGLISE
 ONO-MATOPEE
 BOUT DE GÂTEAU
 C'EST-À-DIRE EN PLUS COURT
 DÉTENDUS



SIDOKU

1				6	4			5
							9	2
7	4							
		9	3	4	2			
							5	6
		8	1	5	6			
4	5							
						7		1
6				8	7			4

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

CALYPSO CELLULOSE CHRETIEN CLAIRET DIFFUSEUR EGEE ELIRAS ELNE ENDURER
 EPICEA ETETER EVITERAS GRELEE HAVRESAC HESITERAI INUTILE ISLANDE
 ITERATION LADS LYRIQUE MEZZANINE NOTA PACHA PACTISER POESIE RAIT
 RASEES RECERCLER REQUERIR SASSERA SEITA SIED STRIEE TAUPES UNIRAS
 VERDOYANT
 E C A V R H R E E R E S D N R M
 S C H E E E I U E V L E O A E A
 O A C R C S Q S E C I I I Z T R
 L S A D E I I U L S T T Z R E E
 U E P O R T P A E A U A E R T S
 L R P Y C E I E R R N F U R E S
 L V L A L R S E G I I D F P A A
 E A P N E A T O N L N R E I E S
 C H E T R I C E G E E U L A D S

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 06:20	DOHR 12:57	ASR 15:37	MAGHREB 17:56	ISHA 19:24
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

COUP D'ENVOI DE LA 19E ÉDITION DU PRIX INTERNATIONAL D'ALGER DE RÉCITATION DU CORAN

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a donné hier le coup d'envoi de la 19e édition du Prix international d'Alger de récitation du Saint Coran, organisé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Belmehdi a affirmé que "l'organisation de la 19e édition du Prix international d'Alger de récitation du Saint Coran, s'inscrit dans la continuité des efforts laborieux de l'Algérie, sous

le haut patronage du président de la République, au service du Saint Coran". Le ministre a souligné qu'"un intérêt particulier est accordé à l'enseignement coranique en veillant à préserver le référent religieux et les composantes de l'identité nationale". Il a rappelé, à ce propos, les efforts importants consentis pour asseoir un système d'enseignement coranique solide" se félicitant des "moyens mobilisés par l'Etat algérien notamment pour l'élargissement de la carte des structures du

secteur (construction de mosquées, zaouias, centres et instituts religieux)", outre la promotion du discours religieux". Evoquant le prix international de la Maqraa électronique algérienne, le ministre a souligné que ce prix était "unique en son genre", ajoutant que l'organisation de la première édition cette année avec la participation de 791 candidats de 20 pays, vient étoffer les différents concours de récitation du Saint Coran organisés périodiquement aux niveaux locaux et des wilayas".

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 6 FEVRIER 2024 // N°743 // PRIX 20 DA

LA BANQUE D'ALGÉRIE (BA) LE MET EN LUMIÈRE DANS UNE NOTE DE CONJONCTURE

Les crédits à l'économie ont crû de 5,82 %

Les crédits à l'économie ont progressé de 5,82% à 10.703,64 milliards de dinars à fin septembre 2023, confirmant le caractère soutenu de la reprise des crédits à l'économie. Banques publiques et privées ont contribué à cette hausse, mais avec une prédominance de fonds privés.



Ainsi, les stocks des crédits octroyés à l'économie par les banques publiques se sont élevés à 9.124,94 milliards DA à fin septembre 2023 (+ 5,44% par rapport à fin 2022), tandis que le stock des crédits octroyés par les banques privées, s'est chiffré à 1.575,71 milliards DA (+8,04 %), a indiqué la Banque d'Algérie (BA), dans une note de conjoncture publiée lundi. L'encours des crédits accordés au secteur public a atteint 4.553,7 milliards DA à fin septembre 2023 (+4,67%), au moment où le stock des crédits accordés au secteur privé, y compris les ménages, a atteint 6.149,94 milliards DA (dont 1.185,46 milliards DA aux ménages), soit une croissance de 6,69%. L'analyse de la structure des crédits par secteur juridique montre que le stock des crédits accordés au secteur public représente 42,54% du total du stock des crédits accordés à fin septembre 2023 contre 43,01% à fin 2022, alors que le stock des crédits accordés au secteur privé représente

57,46%, dont 11,08% accordés aux ménages, contre 56,99% à fin décembre 2022, dont 10,83% aux ménages. Concernant les crédits nets à l'Etat, ils sont estimés dans la note de la BA à un total de 13.110,26 milliards DA, à fin septembre 2023, contre 13.042,42 milliards DA à fin 2022, soit une légère hausse de 0,52%. Dans sa note de conjoncture, la BA a abordé le volet de la masse monétaire M2 ayant connu, à fin septembre 2023, un accroissement de 6,11% par rapport à son niveau de décembre 2022, s'établissant ainsi à 24.368,2 milliards DA, et ce, "suite à l'effet conjugué de la hausse de 6,21% de la monnaie M1 et de 5,91% de la quasi-monnaie".

Hors secteur des hydrocarbures, la masse monétaire a enregistré une hausse de 6,32% par rapport à son niveau de fin décembre 2022, en contexte de hausse des dépôts de l'entreprise nationale des hydrocarbures qui sont passés de 1.861,02 milliards DA à fin 2022 à 1.930,47 milliards DA à fin septembre 2023. En glissement annuel, la masse monétaire, hors dépôts de l'entreprise nationale des hydrocarbures, s'est accrue de 10,72%, selon la même source. Avec une part de 32,9% du total de la masse monétaire à fin septembre 2023 (contre 32,2% à fin décembre 2022), la circulation fiduciaire hors banques, s'est accrue de 8,6% par rapport à fin décembre

2022, atteignant ainsi 8.026,19 milliards DA à fin septembre 2023. Les dépôts à vue ont progressé de 0,29% par rapport à la fin de l'année 2022, passant ainsi de 6.216,67 milliards DA à fin décembre 2022 à 6.234,81 milliards DA à fin septembre 2023, et ils constituent actuellement 25,59% de la masse monétaire contre 27,07% à fin décembre 2022. Représentant près de 33 % du total de la masse monétaire à fin septembre 2023, la quasi-monnaie (dépôts à terme en dinars et dépôts en devises) a marqué une hausse de 5,91 % entre fin décembre 2022 et fin septembre 2023 pour s'établir à 8.033,4 milliards DA, précise le même document.

Y.S

ACCIDENTS

DE LA ROUTE :

LE BILAN DES DERNIÈRES 24 H

Deux personnes ont trouvé la mort et 189 autres ont été blessés dans des accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 24 heures à travers le pays, indique un bilan de la Protection civile. Par ailleurs, les équipes de secours de la Protection civile de la wilaya de Chlef ont repêché les corps de deux personnes et sauvé une autre, suite au renversement d'une embarcation de pêche au large de la mer au niveau de Hadjret Nadji dans la commune d'El-Marsa, précise la même source. Les équipes de secours de la Protection civile sont également intervenues, durant la même période, pour prodiguer les premiers soins à 4 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-eaux dans les wilayas de Tizi-Ouzou (2 personnes) et Jijel (2). Les éléments de la Protection civile sont également intervenus suite à l'explosion d'une bouteille de gaz butane à l'intérieur d'un appartement à Bordj El-Kiffane, à Alger, ayant causé des brûlures légères à deux personnes, ajoute la même source.

R.N

IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LA SANTÉ

EXPERTS, RESPONSABLES ET ASSOCIATIONS SE RETROUVERONT JEUDI À ALGER POUR EN DISCUTER

L'Académie algérienne des Sciences et des Technologies (AAST) organisera, jeudi à Alger, un séminaire sur l'impact du changement climatique sur la santé, annonce, lundi, l'Académie dans un communiqué. « L'Académie algérienne des Sciences et des Technologies, dans le cadre de sa mission de participer aux débats scientifiques sur les grands sujets d'actualité, et de promouvoir les échanges avec les institutions scientifiques nationales et internationales, et avec la participation de l'Organisation

mondiale de la Santé, organisera le 8 février prochain, à la salle de conférence du Palais de la Culture de Kouba, Alger, un séminaire sur l'impact du changement climatique sur la santé », souligne le communiqué. Selon la même source, « cet événement rassemblera des experts dans le domaine du changement climatique et des représentants de différents départements ministériels et associations œuvrant dans le domaine de réduction des gaz à effet de serre ». La rencontre vise à « informer et sen-

sibiliser le personnel de la santé, les parties prenantes et les décideurs des départements concernés par les effets du changement climatique sur la santé ». Lors de ce séminaire, le débat portera sur plusieurs thèmes dont « les scénarios pour le climat futur de l'Algérie, l'impact du changement climatique sur les déterminants de la santé en Afrique, les maladies transmissibles et non transmissibles sensibles au changement climatique en Algérie, le rôle et l'importance de la recherche scienti-

fique dans le cadre de la stratégie d'atténuation du changement climatique, et l'adaptation au changement climatique à travers le renforcement de la coopération intersectorielle et internationale », précise le communiqué. « Des recommandations sur les mesures pratiques visant à prévenir les effets du changement climatique sur la santé seront transmises aux autorités publiques », ajoute-t-on.

R.N